La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er FÉVRIER 1955 N° 3

Périodique bimensuel

LE MENSONGE MÈNE A LA MORT

LES CHRÉTIENS VIVENT SELON LA VÉRITÉ

FAISONS-NOUS DES AMIS DES DANAKIL

POURQUOI CRAINDRE L'AVENIR?

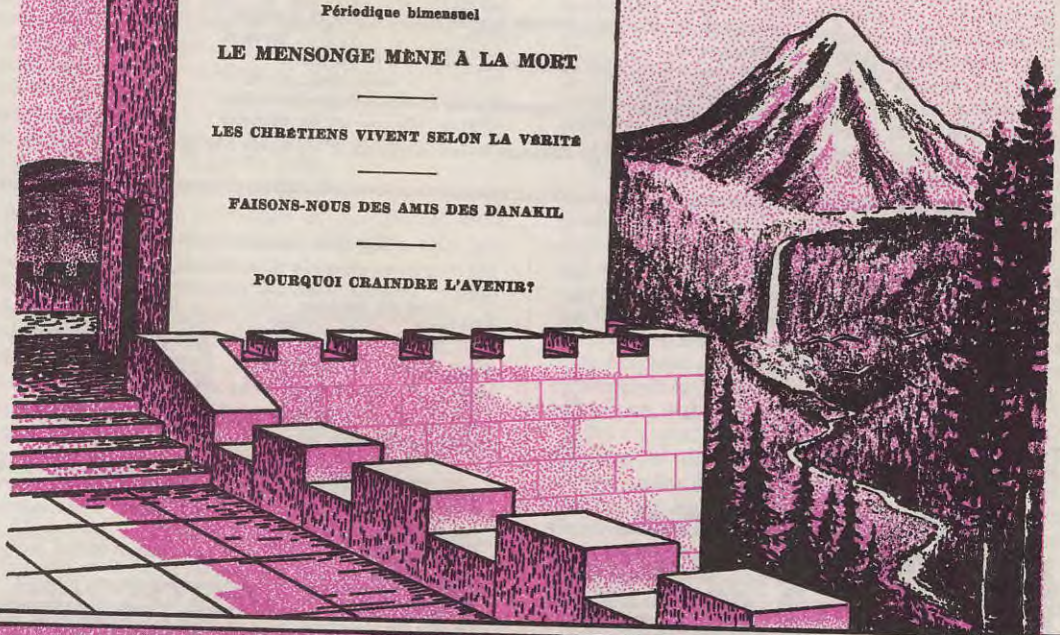

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39 Allmendstrasse — Berne 22
Editeur principal: 117 Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: Alfred Rutimann

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Pourquoi craindre l'avenir?	35
Le mensonge mène à la mort	36
Les chrétiens vivent selon la vérité	38
Faisons-nous des amis des Danâkil	43
Comptes rendus tirés de l'annuaire 1955 des Témoins de Jéhovah	45
« Jamais dans un tel gâchis »	47
Communications	48
Textes quotidiens pour mars	48
Éprouvez votre mémoire	48

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AS – American Standard Version*
AT – An American Translation*
Cr – Version de Crampon
Da – Version de J.-N. Darby
Dy – Catholic Douay Version*
GV – Glaire & Vigouroux
Jé – Bible de Jérusalem
KJ – King James Version*
La – Version de Lausanne
Li – Version de Liénart
LXX – The Septuagint Version*
MN – Les Moines de Maredsous
Mo – James Moffatt's Version*
NW – New World Trans. (3e éd.)*
Ro – J.-B. Rotherham's Version*
RS – Revised Standard Version*
Sy – Version Synodale
Yg – Robert Young's Version*

* anglais

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond.

Tirage de ce numéro: 1 950 000 exemplaires

Prix du numéro: 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois		Une fois par mois	
Afrikaans	Ilocano	Arabe	Polonais
Allemand	Indonésien	Canarèse	Portugais
Anglais	Italien	Chishona	Russe
Cébu-Visayan	Japonais	Civemba	Sésouto
Cinyanja	Norvégien	Coréen	Siamois
Danois	Pangasinan	Grec	Silozi
Espagnol	Slovène	Ibo	Slovaque
Finnois	Suédois	Malayâla	Ukrainien
Français	Tagala	Ourdou	Yorouba
Hiligaynon-Visayan	Tvi		
Hollandais	Zoulou		

Bureaux de la Watch Tower Society	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1.—
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 969.76	fr. 60.—
Canada, 40 Irwin Avenue, Toronto 5, Ontario	$ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince	Gdes. 5.—
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319	fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. L'avis d'expiration (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition — Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. LIII | 1er Février 1955 | № 3

POURQUOI CRAINDRE L'AVENIR?

QUE nous réserve l'avenir? N'aimerions-nous pas tous le savoir? Beaucoup de savants et d'hommes d'Etat pensent que les conditions du monde continueront comme dans le passé; qu'il y aura des divisions au sein des gouvernements, des changements de gouvernement, des crimes, de la corruption, des guerres, etc. Mais remarquez ce que la Bible a à dire sur cette question: « Ne t'irrite pas au sujet des méchants, ne t'indigne pas à propos de ceux qui font le mal, car, comme l'herbe, ils seront vite coupés; comme la verdure du gazon, ils se dessècheront. Mets ta confiance en Jéhovah, et fais le bien; habite le pays, et jouis de sa fidélité. Fais de Jéhovah tes délices et il te donnera ce que ton cœur désire. » Et encore: « Tiens-toi en silence devant Jéhovah et espère en lui; ne t'irrite pas au sujet de celui qui réussit dans ses voies, de l'homme qui vient à bout de ses mauvais desseins. Laisse la colère, abandonne la fureur; ne t'irrite pas, pour n'aboutir qu'au mal. Car les méchants seront retranchés, mais ceux qui espèrent en Jéhovah posséderont le pays. Encore un peu de temps, et le méchant n'est plus; tu regardes sa place, et il a disparu. Mais les doux posséderont la terre, ils goûteront les délices d'une paix profonde. » — Ps. 37: 1–4, 7–11, *Cr 1905*.

D'après ces quelques versets, nous pouvons voir que l'humanité est en droit d'attendre un changement surprenant. Les méchants, les ouvriers d'iniquité, ceux qui viennent à bout de leurs mauvais desseins et ceux qui sont incorrigiblement méchants seront bientôt retranchés de la terre pour toujours. « Le méchant n'est plus. »

Mais à de nombreuses personnes ce jour peut paraître bien éloigné; il semble qu'à la fois les justes et la terre soient en voie d'être détruits par les méchants. Toutefois il n'en est pas ainsi. La Bible se réfère à notre jour comme au moment « de détruire ceux qui détruisent la terre », ce qui signifie que nous pouvons espérer que le Dieu tout-puissant fera la guerre à toute la méchanceté et fera de notre terre une demeure convenable que les justes habiteront. La guerre que Dieu livre est appelée dans la Bible: Harmaguédon. — Apoc. 11: 18.

Ecoutez ce que la Bible dit au sujet de cette bataille, dans Sophonie 1: 14–18 (*Cr 1905*): « Il est proche, le grand jour de Jéhovah, il est proche, il se hâte; on l'entend venir, le jour de Jéhovah; alors le plus brave poussera des cris amers. C'est un jour de fureur que ce jour-là, un jour de détresse et d'angoisse, un jour de désolation et de ruine, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuages et d'épais brouillards, un jour où retentira la trompette et le cri de guerre contre les villes fortes et les créneaux élevés. Je mettrai les hommes dans la détresse, et ils marcheront comme des aveugles, parce qu'ils ont péché contre Jéhovah; leur sang sera répandu comme la poussière et leur chair comme du fumier. Ni leur argent, ni leur or ne pourront les délivrer au jour de la fureur de Jéhovah; par le feu de sa jalousie toute la terre sera dévorée; car il fera une destruction totale, une ruine soudaine, de tous les habitants de la terre. »

Ainsi, l'avenir tient en réserve une guerre terrible pour l'humanité, la guerre de Dieu! La menace et la crainte de la guerre atomique et à hydrogène sont grandes et effrayantes, mais en dépit de la perspective redoutable qu'offre cette guerre, elle n'est rien en comparaison de celle que Dieu réserve à l'humanité. Aujourd'hui, les gens devraient s'intéresser à leur vie, parce qu'Harmaguédon n'est pas très éloigné. Ils devraient rechercher un moyen de survivre, non à une troisième guerre mondiale possible, mais à la bataille certaine du grand jour du Dieu tout-puissant. Certains survivront.

Dans Sophonie 2: 1–3 Jéhovah Dieu révèle ce que les hommes doivent faire afin de passer à travers Harmaguédon pour entrer dans son monde nouveau. Voici ce qu'il dit: « Rentrez en vous-mêmes, examinez-vous, nation sans pudeur, avant que le décret s'exécute et que ce jour passe comme la balle, avant que la colère ardente de l'Eternel fonde sur vous, avant que le jour de la colère de l'Eternel fonde sur vous! Cherchez l'Eternel, vous tous, humbles du pays, qui pratiquez ses ordonnances! Recherchez la justice, recherchez l'humilité! Peut-être serez-vous épargnés au jour de la colère de l'Eternel! »

Tel est votre espoir si vous prenez garde aux commandements de Jéhovah. Soyez prévoyants. Examinez l'avenir grâce à la vision télescopique de la Parole de Dieu. Ayez les yeux fixés sur le monde nouveau. Il viendra. Il est aussi sûr que le soleil et la lune. Sachant que cela est vrai, nous voyons combien il est insensé pour nous de nous irriter à cause des méchants ou parce que les méchants semblent prospérer. Leurs jours sont courts, en vérité! « Encore un peu de temps, et le méchant n'est plus; tu regardes le lieu où il était, et il a disparu. Les misérables (les humbles, *Sy*) possèdent le pays, et ils jouissent abondamment de la paix. » — Ps. 37: 10, 11.

Le mensonge MÈNE À LA MORT

« Voici ce que dit le Fils de Dieu... Je suis celui qui sonde les reins et les cœurs (les pensées les plus secrètes, NW), et je vous rendrai à chacun selon vos œuvres. » « Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort. » — Apoc. 2: 18, 23; 21: 8.

UN MENSONGE est tout propos contraire à la vérité tenu dans le dessein de tromper celui qui a le droit de connaître la vérité. Un mensonge fait dans le dessein de nuire à une personne innocente est un mensonge pernicieux. Le mensonge est le plus grand ennemi de l'homme comme en témoigne l'Histoire. Jéhovah Dieu préposa le chérubin protecteur à la garde de l'homme dans le jardin d'Eden. Sa fidélité à Dieu et ses devoirs envers l'homme commandaient au chérubin protecteur de dire la vérité. Eve, la première femme, avait le droit de connaître la vérité. Or le chérubin protecteur lui déclara que manger du fruit défendu n'entraînerait pas la mort mais lui apporterait une grande sagesse. Ce mensonge séduisit Eve, qui entraîna Adam à sa suite. Un mensonge provoqua leur mort, amenant la souffrance et la mort sur l'humanité entière. Le propos du chérubin protecteur était par conséquent un mensonge délibéré et pernicieux. C'était le premier mensonge.

[2] Quelle était alors la vérité? La vérité était que Dieu avait placé le premier homme Adam et sa femme Eve dans le jardin d'Eden. En Eden, l'intégrité et l'obéissance d'Adam étaient soumises à une épreuve qui devait montrer si l'homme était digne de vivre dans le paradis d'Eden. Jéhovah, en proclamant sa loi concernant l'arbre de la connaissance du bien et du mal, en fit un arbre interdit. « L'Eternel Dieu prit l'homme, et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder. L'Eternel Dieu donna cet ordre à l'homme: Tu pourras manger de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras. » (Gen. 2: 15–17). Ce passage montre qu'aucune privation ne fut imposée à Adam par l'interdiction de cueillir de cet arbre, car le jardin lui offrait à profusion tout ce dont il avait besoin. Jéhovah lui demandait simplement de ne pas manger de ce fruit pendant toute la durée de l'interdiction. Quant à la connaissance du bien et du mal, Adam pouvait s'en remettre en toute confiance à son Créateur, sans craindre de se voir accuser d'ignorance. En fait Dieu laissait à Adam la liberté de choisir: l'homme pouvait manger ou ne pas manger de cet arbre. Dieu ne tentait pas Adam, par cet arbre spécial, à se montrer désobéissant, car de nombreux arbres fruitiers entouraient le premier homme, mais Jéhovah, le Dieu suprême, l'encourageait à faire preuve d'obéissance et de fidélité envers lui en l'avertissant de la sentence qu'il encourrait s'il venait à manger du fruit défendu.

[3] On se demandera peut-être comment le chérubin protecteur, œuvre parfaite de Dieu, a pu tomber de sa perfection dans l'iniquité et devenir le père du mensonge. Il est écrit à son sujet: « Tu as été intègre dans tes voies, depuis le jour où tu fus créé jusqu'à celui où l'iniquité a été trouvée chez toi. Par la grandeur de ton commerce tu as été rempli de violence, et tu as péché; je te précipite de la montagne de Dieu, et je te fais disparaître, chérubin protecteur, du milieu des pierres étincelantes. Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse par ton éclat; je te jette par terre, je te livre en spectacle aux rois. Par la multitude de tes iniquités, par l'injustice de ton commerce, tu as profané tes sanctuaires; je fais sortir du milieu de toi un feu qui te dévore, je te réduis en cendre sur la terre, aux yeux de tous ceux qui te regardent. Tous ceux qui te connaissent parmi les peuples sont dans la stupeur à cause de toi; tu es réduit au néant, tu ne seras plus à jamais! » (Ezéch. 28: 15–19). Ce texte nous montre comment le chérubin protecteur développa une condition de cœur impure et se laissa gagner par l'orgueil à cause de sa beauté et de tout ce qu'il avait reçu de Jéhovah. Son orgueil l'aveugla et le fit s'engager dans une mauvaise voie. Succombant à l'égoïsme, il voulut recevoir d'Adam et d'Eve la même adoration que ceux-ci rendaient à Dieu. Sa cupidité le poussa à détacher de Dieu le premier couple humain. Il se révéla l'ennemi des intérêts des deux premiers humains en les trompant par le premier mensonge, qui les plaça sur le chemin de la mort. La mort s'étendit non seulement à eux mais à tous leurs descendants. Pour ce grand crime le chérubin protecteur, devenu orgueilleux et égoïste, sera châtié par l'anéantissement. Son sort a été préfiguré par celui que subit le roi de Tyr (voir Ezéchiel 28). Dieu n'a pas créé Satan le Diable. Le chérubin protecteur oint se fit lui-même Satan le Diable.

[4] C'est ainsi qu'apparut Satan le Diable, le menteur et calomniateur, et, lorsqu'Adam et Eve prirent son parti en mangeant du fruit défendu, un monde corrompu prit naissance, dont Satan devint le dieu. Les mondes qui sont nés depuis lors ont été des mondes placés sous l'empire de Satan le Diable, des mondes fondés sur le mensonge, la violence, la cupidité et le meurtre. Voilà les moyens par lesquels Satan exerce sa domination sur ce présent ordre de choses mauvais et essaie de corrompre ceux que le Tout-Puissant attire à lui pour qu'ils l'adorent en esprit, en vérité et dans la pureté. Satan, nous dit la Bible, se transforme en ange de lumière pour mieux séduire ses victimes. La tentation de Jésus, rapportée au chapitre 4 de l'Evangile de Matthieu, nous donne un aperçu des ruses du Diable, qui n'hésita pas à citer les Ecritures pour essayer d'entamer l'intégrité du Fils de Dieu. Il montra qu'il détenait l'autorité sur les royaumes de ce monde en les offrant au Christ, mais cela aussi était une ruse. Satan ne poursuivait qu'un seul but: provoquer la perdition de Jésus, ce qui aurait eu lieu si Jésus s'était détourné de son Père céleste. Mais Jésus ne se laissa pas prendre au piège du Diable, le traître ancien. Il combattit ses mensonges par la force la plus puissante qui existe, à savoir la vérité, la Parole de Dieu. Il cita la Bible pour repousser les tentations de Satan.

[5] Jésus, la Parole de Dieu, ayant été auprès de son Père céleste depuis le temps de la création, était parfaitement instruit des activités déployées par celui qui était devenu Satan. Il savait que Satan est le plus grand des menteurs. Le jour même où le Diable incita Eve à prendre du fruit défendu, il devint menteur. Un meurtre fut le résultat de son premier mensonge. Aussi Jésus dit-il la vérité sur Satan en prononçant ces paroles: « Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds; car il est menteur et le père du mensonge. » Nous ne voulons pas que Satan devienne notre père en nous livrant comme lui au mensonge. Voici ce que Jésus déclara encore aux notables et au clergé juif et qui est un avertissement pour nous: « Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. » Celui qui a Dieu pour Père

1 Qu'est-ce que le mensonge? Quel fut le premier mensonge?
2 Que demandait Jéhovah à Adam et à Eve? Pourquoi était-ce raisonnable?
3 Comment le chérubin protecteur a-t-il pu succomber à l'iniquité?
4 Qui est Satan? Quels sont les instruments de sa domination?
5 Jésus connaissait-il les activités de Satan?

obéit à la vérité de la Parole de Dieu. Mais ceux qui, comme Satan, pratiquent le mensonge s'identifient aux fils du Diable. — Jean 8:44.

6 Notre époque compte de nombreux hommes malfaisants qui se livrent au mensonge et s'identifient aux fils du Diable. « Les méchants sont pervertis dès le sein maternel, les menteurs s'égarent au sortir du ventre de leur mère. » (Ps. 58:4). Certains d'entre eux s'efforçant d'être des porteurs de lumière, tout comme le Diable, essaient d'ajouter à la Parole de Dieu afin de paraître justes et véridiques. Mais Jéhovah ne permet pas à de tels individus de dissimuler leurs projets et desseins iniques. Il répand la lumière de sa Parole sur leurs discours. Sa Parole de vérité reprend les méchants et les manifeste comme menteurs. « Toute parole de Dieu est éprouvée. Il est un bouclier pour ceux qui cherchent en lui un refuge. N'ajoute rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur. » — Prov. 30:5, 6.

7 Parce qu'il est le père de la vérité, Jéhovah Dieu hait la langue menteuse ou le faux témoin qui débite des mensonges. Voici ce qu'il est écrit dans Proverbes 6:16–19: « Il y a six choses que hait l'Eternel, et même sept qu'il a en horreur: Les yeux hautains, la langue menteuse, les mains qui répandent le sang innocent, le cœur qui médite des projets iniques, les pieds qui se hâtent de courir au mal, le faux témoin qui dit des mensonges, et celui qui excite des querelles entre frères. » Si les hommes mentent, ce n'est pas que Jéhovah veut qu'ils le fassent. Dieu ne pratique pas le mensonge et il n'approuve pas ceux qui le font. — Nomb. 23:19; I Sam. 15:29; Rom. 3:4; Tite 1:2; Héb. 6:18.

8 Jésus, qui procédait de Jéhovah, son Père céleste, a fait une nette distinction entre la vérité et le mensonge. En réponse à une question rapportée dans Jean 18:37, il proclama la vérité. « Pilate lui dit: Tu es donc roi? Jésus répondit: Tu le dis, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix. » Ainsi les représentants du Dieu tout-puissant écoutent et disent la vérité. Ils ne mentent pas. Ils suivent les traces de Jésus-Christ qui n'a jamais menti.

9 Comme la vérité sort de Dieu et le mensonge du Diable, il s'ensuit que les doctrines et les enseignements humains contraires à la Parole de Dieu sont de faux enseignements. Si ces doctrines tendent à léser autrui, elles sont des mensonges. La Parole de Dieu dit vrai, elle est notre pierre de touche. Ce qui est contraire à la Parole de Dieu est un mensonge et procède du Diable. C'est pour notre propre bien que nous tournons le dos à tout ce qui touche au mensonge pour nous attacher fermement à la vérité. Les chrétiens ne devraient pas ajouter foi à tout ce qui est dit ou imprimé, mais ils devraient exercer leur jugement pour savoir ce qui est vrai parce que conforme aux Ecritures. Les Béréens agirent de cette façon et dans Actes 17:11 nous lisons: « Ces Juifs avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique; ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. » Dans I Thessaloniciens 5:20–22 il nous est conseillé de ne pas mépriser les prophéties, mais d'éprouver toutes choses et de retenir ce qui est bon. C'est alors que nous nous abstiendrons de toute espèce de mal, y compris le mensonge.

10 Ce sont seulement ceux qui ne consultent pas la Parole de Dieu qui sont lésés par les faux prophètes et les représentants menteurs de Satan. Le chapitre 13 du livre des Rois rapporte le cas d'un serviteur de Dieu. La Parole de Dieu lui avait été adressée, mais il choisit de suivre un faux prophète, un mensonge. Ce mensonge lui fut fatal car il provoqua sa mort (I Rois 13:18, 24). Cela montre que les serviteurs de Dieu devraient se satisfaire de sa Parole et ne pas prêter l'oreille aux prophètes de mensonge, parce que le mensonge est néfaste et mène à la mort.

11 Au temps de Jérémie, des faux prophètes voulurent empêcher le peuple de faire ce que lui recommandait le prophète de Dieu. Ces pseudo-prophètes lui firent du tort et provoquèrent la ruine du grand nombre. Par l'organe de Jérémie, Dieu mit le peuple en garde contre leurs mensonges, mais la majorité préféra prêter l'oreille au mensonge. Les faux prophètes ne prospèrent qu'un temps, car ils sont condamnés par le jugement de Jéhovah. Les faux témoins n'ont jamais échappé aux justes jugements divins. Le jugement de Dieu atteignit les faux prophètes contemporains de Jérémie. — Ps. 101:7, 8; Prov. 19:5, 9; Jér. 27:10, 14–16; 28:15; 29:31, 32; Osée 4:1, 2.

12 Bien que les faux prophètes et les faux témoins soient châtiés par Jéhovah à Harmaguédon, ils peuvent pendant un certain temps enseigner des erreurs telles que le purgatoire, les tourments éternels, le salut universel, la trinité, l'évolution et l'utilisation des images (Jér. 10:14). Ils peuvent affirmer que Dieu ne porte aucun intérêt aux affaires de la terre et qu'il n'exterminera pas le méchant (Ps. 10:4, 13, 15). Ils peuvent prétendre qu'il n'y aura jamais de bataille d'Harmaguédon comme l'annonce la Bible. Ils peuvent s'abriter derrière un grand échafaudage de mensonges et mystifier leurs semblables, mais les dures vérités issues de Dieu les démasqueront et ils encourront le châtiment divin au temps fixé. Ils seront incapables de se dérober devant Jéhovah. — Es. 28:15–17.

13 La prospérité éphémère des menteurs ne devrait tromper personne. Nul ne devrait permettre au mensonge de le détourner de la véritable adoration du Dieu tout-puissant. Pourtant de tels cas se produisent. La majorité des hommes ne pratique pas la pure adoration. Par sa Parole Jéhovah annonça au chapitre 4 de la première épître à Timothée que dans les derniers temps quelques-uns abandonneront la foi pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie d'hommes s'adonnant au mensonge. Les moments difficiles des derniers jours sont venus. « Les hommes méchants et imposteurs avanceront toujours plus dans le mal, égarant les autres et égarés eux-mêmes. Toi, demeure dans les choses que tu as apprises, et reconnues certaines, sachant de qui tu les as apprises: dès ton enfance, tu connais les saintes lettres, qui peuvent te rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ. Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre. » « Retiens dans la foi et dans la charité qui est en Jésus-Christ le modèle des saines paroles que tu as reçues de moi. Garde le bon dépôt, par le saint esprit qui habite en nous. » — II Tim. 3:13–17; 1:13, 14.

14 Aujourd'hui les hommes doivent choisir s'ils veulent servir Dieu et vivre ou servir le père du mensonge, Satan le Diable, et mourir. Ceux dont le cœur est droit et qui sont épris de vérité et de justice embrassent la pure adoration de Jéhovah, le Dieu tout-puissant, étudient sa Parole et s'efforcent d'accomplir sa volonté. Ils ne se laissent pas séduire par le mensonge. D'autre part, il est des hommes qui choisissent le mensonge et fondent leur adoration sur la fausseté. Ce sont ceux qui, selon Romains 1:25, « ont changé la vérité de Dieu en mensonge » selon les convoitises de leur cœur. Dieu leur permet d'avancer sur ce chemin impur jusqu'au jour où son jugement les atteindra. Ils ont succombé aux mensonges de Satan. Il est écrit: « L'apparition de cet impie se fera,

6 Comment Jéhovah démasqua-t-il les enfants du Diable?
7 Prouvez à l'aide de la Bible que Jéhovah hait le mensonge.
8 Comment pouvons-nous prouver que nous sommes des disciples du Christ?
9 Comment pouvons-nous nous protéger du mensonge?
10, 11 a) Donnez des exemples montrant que le mensonge est néfaste.
b) Quel est le sort des faux prophètes?

12, 13 Comment les faux prophètes mystifient-ils leurs semblables? Comment la Bible est-elle un guide qui protège le chrétien du mensonge?
14 Quel choix Jéhovah place-t-il aujourd'hui devant les hommes? Pourquoi?

par la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, et avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui périssent parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés. Aussi Dieu leur envoie une puissance d'égarement, pour qu'ils croient au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice, soient condamnés. » — II Thes. 2: 9-12.

15 On ne peut tromper Jéhovah. Il sait exactement quel est le désir de chacun et c'est sur cette base que les hommes sont jugés. « L'Eternel sonde tous les cœurs et pénètre tous les desseins et toutes les pensées. Si tu le cherches, il se laissera trouver par toi; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours. » (I Chron. 28: 9). Ceux dont le cœur est inique et dont les motifs sont impurs n'entreront pas dans le monde nouveau fondé sur la justice et la vérité. Seuls y entreront ceux dont le cœur est pur et droit. « Heureux ceux qui lavent leurs robes, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville! Dehors les chiens, les enchanteurs, les impudiques, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque aime et pratique le mensonge! » (Apoc. 22: 14, 15). Ceux qui pratiquent le mensonge et d'autres formes du mal prospérant en ce monde soumis à Satan seront rétribués selon leurs œuvres. Jéhovah est catégorique sur ce point. « Voici ce que dit le Fils de Dieu... Je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je vous rendrai à chacun selon vos œuvres. » — Apoc. 2: 18, 23.

15 a) Les menteurs trompent-ils Jéhovah? b) Sur quelle base Jéhovah juge-t-il les hommes? Pourquoi?

LES CHRÉTIENS VIVENT SELON LA VÉRITÉ

« C'est pourquoi, renoncez au mensonge (ayant rejeté le mensonge, La), et que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain; car nous sommes membres les uns des autres. » — Eph. 4: 25.

JÉHOVAH DIEU possède aujourd'hui une société, celle du monde nouveau. Dans toute la terre il choisit des hommes et les instruit pour la vie dans le monde nouveau. Il veut que ces privilégiés se purifient et se gardent purs de ce vieil ordre de choses dominé par Satan. Ils ne doivent pas s'adonner aux pratiques ayant cours en ce monde. Le chapitre trois de l'épître aux Colossiens donne certains conseils appropriés. Aux versets 9 et 10 il est écrit: « Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé. » Le moment est venu pour les chrétiens de veiller avec soin sur leur mode de vie. Il est sage d'éviter toutes les choses qui font mentir et nous conduisent sur une voie opposée à la vérité. « Lequel d'entre vous est sage et intelligent? Qu'il montre ses œuvres par une bonne conduite avec la douceur de la sagesse. Mais si vous avez dans votre cœur un zèle amer et un esprit de dispute, ne vous glorifiez pas et ne mentez pas contre la vérité. » (Jacq. 3: 13, 14). Cela revient à dire qu'il faut peu de temps pour que succombe au mensonge celui dont le cœur est en proie à un zèle amer et à un esprit de dispute. Une injustice provoque une autre injustice, un mensonge engendre un autre mensonge. Aucune forme de mensonge ne devrait avoir cours au sein de l'assemblée de Dieu, car il est abhorré par Jéhovah.

2 Il est arrivé dans le passé et à notre époque que des personnes ont menti au sein de l'organisation. Cela a toujours suscité des difficultés, surtout pour les menteurs. Le mensonge est souvent dit par crainte de l'homme ou par fierté. Le chapitre 5 du livre des Actes nous rapporte un cas de mensonge. Nous citons: « Mais un homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une propriété, et retint une partie du prix, sa femme le sachant; puis il apporta le reste, et le déposa aux pieds des apôtres. Pierre lui dit: Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, au point que tu mentes au saint esprit, et que tu aies retenu une partie du prix du champ? S'il n'eût pas été vendu, ne te restait-il pas? Et, après qu'il a été vendu, le prix n'était-il pas à ta disposition? Comment as-tu pu mettre en ton cœur un pareil dessein? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu. Ananias, entendant ces paroles, tomba, et expira. Une grande crainte saisit tous les auditeurs. » Sa femme qui s'était entendue avec lui pour mentir connut le même sort. Ce couple de menteurs se livrait à l'hypocrisie. Il voulait paraître ce qu'il n'était pas. Si tous les deux avaient dit la vérité, s'ils avaient dit qu'ils retenaient une partie du prix, ils n'auraient commis aucun mal. Mais leurs cœurs n'étaient pas droits. Jéhovah en sonda les replis les plus cachés et vit la raison pour laquelle ils agissaient ainsi. Leurs cœurs étaient mauvais. C'est pourquoi il condamna les deux coupables. Le cas d'Ananias et de Saphira montre que des personnes peuvent être exclues pour avoir menti, car Jéhovah a exclu ces deux menteurs pour toujours. Le mensonge ne paie pas.

1 Pourquoi aucune forme du mensonge ne devrait-elle avoir cours dans l'assemblée de Dieu?
2 Qu'arrive-t-il à ceux qui, au sein de l'assemblée, pratiquent le mensonge?

DIRE LA VÉRITÉ ENTRE FRÈRES

3 Dans nos rapports avec nos frères nous devons dire la vérité. Nous devons garder l'assemblée dans la vérité et la pureté. Dans Proverbes 6: 19 Jéhovah nous dit qu'il hait le faux témoin qui profère des mensonges. Si la vérité est dite en tout temps aucun intérêt ne sera lésé. Prenons le cas d'un frère accusé comparaissant devant les responsables d'un groupe. On veut savoir s'il a bien ou mal agi. Celui à qui l'on demandera de témoigner dira la vérité sur le frère, même si cela doit lui attirer une petite persécution ou des reproches de la part de celui qui pense comme ce monde. On ne devrait jamais colorer son témoignage par crainte de représailles. Certaines peuplades primitives recourent au mensonge par crainte du pouvoir des sorciers, mais les témoins de Jéhovah n'ont pas cette crainte; l'armure complète de Dieu les protège (Eph. 6: 11-20). Les liens de famille ou de clan ne doivent pas pousser une personne à déformer, par manque de loyauté, son témoignage pour protéger un coupable. Il est des personnes qui s'ingénient constamment à plaire à celui qu'elles considèrent comme leur supérieur en disant ce qui flatte ses oreilles. Mais le désir de plaire à l'homme ne devrait jamais nous inciter à dire des mensonges à l'assemblée ou en d'autres circonstances. Celui qui veut plaire à Jéhovah ne présentera

3, 4 a) Quelle déposition fera le témoin lorsqu'un frère comparaît devant les responsables de l'assemblée? b) Quels facteurs susceptibles de conduire au mensonge le chrétien doit-il éviter? c) Citez des exemples bibliques montrant le mal que peut commettre le faux témoin.

donc pas un témoignage tendancieux. Le mensonge et la vérité ne peuvent sortir de la même bouche chrétienne. — Jacq. 3: 10, 11.

[4] Jéhovah n'aime pas le menteur qui est prêt à déposer faussement en échange d'un avantage quelconque. Lors d'une comparution, on ne doit jamais dire de mensonges dans le dessein de nuire au prévenu. Le faux témoin est une abomination aux yeux de Dieu. Sa fausse déposition lui vaudra peut-être la faveur de quelqu'un ou lui apportera des avantages matériels, mais il n'aura pas la faveur de Dieu. « Un témoin fidèle ne ment pas, mais un faux témoin dit des mensonges. » (Prov. 14: 5). Un faux témoignage peut faire beaucoup de mal. Naboth subit la mort à cause de faux témoins (I Rois 21: 8–13). Des faux témoins déposèrent contre Jésus et ont une part de responsabilité dans sa mort. Des faux témoins accablèrent Etienne. Le faux témoignage est une forme du mensonge. Il est particulièrement inique quand il nuit à autrui, ce qui arrive le plus souvent. — Mat. 26: 60, 61; Actes 6: 10, 11.

[5] Vous pouvez ignorer les bavardages dont vous êtes l'objet, mais si quelqu'un porte un faux témoignage contre vous devant un tribunal, vous devez vous défendre et réfuter l'accusation par des preuves. Vous ne devriez pas permettre qu'un faux témoignage soit retenu contre vous. L'apôtre Paul présenta sa défense lorsqu'il comparut devant les chefs. Le cas de Jésus était différent. Il se trouvait en présence d'une foule excitée et d'hommes iniques dépourvus de toute conception de justice. Leur présenter une longue défense eût été sans effet. En outre Jésus savait le moment venu de donner sa vie. Un faux témoignage peut provoquer notre légitime colère, mais nous devrions nous maîtriser et ne pas répliquer par des mensonges. Nous continuerons à observer les justes lois de Dieu et à suivre ses principes en disant la vérité. Les méchants portent la responsabilité de leurs paroles et de leurs actes. — Ps. 119: 69, 70.

[6] Il arrive parfois que l'on doive prendre en considération les intérêts de nos frères. Si des questions plus ou moins personnelles sont posées à propos d'un frère et que celui qui interroge n'est pas un des serviteurs du groupe ayant le droit de prendre des informations, il est préférable que le chrétien interrogé s'occupe de ses propres affaires et garde le silence. Découragez les indiscrets. En d'autres termes, ne nous adonnons pas au bavardage. Rappelons-nous que Jéhovah hait non seulement le témoin qui dit des mensonges mais aussi celui qui excite des querelles entre frères. On ne devrait pas chuchoter contre un frère. Si vous croyez que votre frère a commis le mal, et que vous vouliez le lui dire, allez le trouver directement. Mais ne faites pas circuler des bruits à son sujet. En termes plus nets, chacun devrait s'occuper de ses propres affaires et ces affaires devraient être conformes à la Parole de Jéhovah. Il ne s'attirera alors aucun ennui pour s'être ingéré dans les affaires d'autrui. — Prov. 16: 28; 18: 8; Mat. 24: 48–51; I Pi. 4: 15.

[7] Lorsqu'un frère ayant besoin d'une aide spirituelle vient vous trouver pour vous parler de ses problèmes, de ses difficultés personnelles ou d'une faute commise il y a plusieurs années mais ne méritant pas l'exclusion, ne lui refusez pas votre aide en tant que chrétien mûr, montrez-lui comment régler ses affaires. Mais rappelez-vous qu'il y a un temps pour toute chose. Ne mettez pas votre frère dans la confusion lorsqu'il est dans un temps de détresse. Il est inutile de raconter à tout le monde ce que vous savez. Ne refusez pas votre aide à ce frère, mais ne divulguez pas ses problèmes et ses difficultés ou les confidences qu'il vous a faits en un temps de détresse. Faites preuve d'amour envers votre frère. Faites-le pour l'unité de l'organisation de Dieu. — Prov. 11: 13.

[8] Si quelqu'un se disant chrétien proclame qu'il aime Dieu, il doit aussi aimer son frère. S'il n'aime pas son frère, c'est un menteur: « Si quelqu'un dit: J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas? Et nous avons de lui ce commandement: que celui qui aime Dieu aime aussi son frère. » — I Jean 4: 20, 21.

[9] Si un frère s'est vu pardonner une faute qu'il a commise il y a vingt ans, pourquoi la rappeler continuellement? Ce n'est pas faire preuve d'amour envers lui. Si vous aimez vraiment votre frère vous ne parlerez pas contre lui. Il est vrai que nos paroles doivent être conformes à la vérité, mais nous ne sommes pas obligés de dire tout ce que nous savons sur notre frère. Si on lui a pardonné, l'affaire est close, elle ne devrait pas faire le sujet de bavardages à la Salle du Royaume ou ailleurs. Ce n'est pas faire preuve de miséricorde que de ressasser les mêmes histoires à propos d'un frère et de rappeler ses fautes. Comment contribue-t-on ainsi à préserver l'unité de l'assemblée? Comment cherche-t-on à préserver la joie qui doit régner parmi les frères? Les vérités du Royaume et les expériences dans le champ, voilà ce qui devrait alimenter la conversation de celui qui désire parler.

[10] Ceux qui excitent des querelles par de vains bavardages ou séduisent par de fausses doctrines ne veillent pas aux intérêts de l'organisation de Jéhovah. Dans Tite 1: 10–12 l'apôtre Paul nous parle de rebelles, de vains discoureurs et de séducteurs, montrant comment ils bouleversent des familles entières en enseignant des mensonges. Il fit mention des « Crétois » perpétuels menteurs. Il montra au verset 9 que les serviteurs dans le groupe doivent réfuter ceux qui contredisent la vérité. La vérité doit être préservée au sein de l'assemblée de Dieu.

PRATIQUER LA JUSTICE ET L'HONNÊTETÉ

[11] « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien; et ce que l'Eternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. » (Michée 6: 8). Pratiquer la justice c'est aussi dire la vérité. Ces qualités doivent exister chez le chrétien. Les chrétiens sont des frères qui entretiennent entre eux des rapports honnêtes et s'aident mutuellement. Mais il n'est pas demandé au chrétien miséricordieux de tolérer indéfiniment au sein de l'organisation quelqu'un dont les motifs ne sont pas purs. Il arrive que des personnes viennent aux réunions et s'unissent à la société du Monde Nouveau, mais elles ne sont pas honnêtes ni éprises de vérité et de justice. Elles méritent le nom de « tire-sous » qu'on leur donne parfois, car ce sont des gens pleins de ruses qui cherchent à emprunter de l'argent ou des biens à leurs frères sans intention de les leur rendre. Ces individus prennent les dehors du chrétien, mais ils songent avant tout à leurs propres intérêts. Judas était un voleur qui montra une sympathie hypocrite pour les pauvres. — Jean 12: 6.

[12] On ne devrait pas prendre l'habitude d'emprunter de l'argent à ses frères. Il y a parfois de bonnes raisons de le faire, mais souvent les emprunts provoquent des difficultés dans les groupes (Luc 6: 35). Si des frères font des affaires ensemble, conviennent de verser une certaine somme d'argent ou de payer en marchandises, ils devraient tenir leurs promesses, dire la vérité et éviter toute malhonnêteté. Pour prévenir les oublis et les querelles, il est bon d'établir un document écrit sur de telles affaires. L'escroquerie, la duperie et la fraude sont des péchés aux yeux de Dieu. En Israël Dieu avait prévu l'expiation de tels péchés. Celui qui s'en rendait coupable devait réparer sa faute. Nous citons: « Si quelqu'un pèche et commet une fraude envers Yahvé en trompant son compatriote au sujet d'un dépôt, d'une garde ou d'un retrait d'objet, ou s'il exploite ce compatriote, ou s'il trouve un objet perdu et le nie, ou s'il prête un faux serment à propos de n'importe quel péché que peut commettre un homme, s'il pèche et devient ainsi responsable, il devra restituer ce qu'il

5 Quand et comment devrions-nous réfuter un faux témoignage?
6, 7 Que devrait-on faire pour protéger les intérêts de nos frères et garder l'unité au sein de l'assemblée?
8–10 a) Par quelle conduite envers nos frères prouvons-nous que nous aimons Dieu? b) Comment les vains bavardages peuvent-ils nuire aux frères et manifester un manque d'amour chrétien?

11 a) Montrez que pratiquer la justice c'est aussi dire la vérité. b) Est-il possible que des personnes malhonnêtes s'infiltrent pour un temps dans l'assemblée de Dieu?
12 a) Est-ce une bonne habitude d'emprunter de l'argent aux frères? b) Quelle expiation Dieu avait-il prévu en Israël? Comment le coupable devait-il réparer sa faute?

a retiré ou exigé en trop: le dépôt qui lui fut confié, l'objet perdu qu'il a trouvé, ou tout objet au sujet duquel il a prêté un faux serment. En le majorant d'un cinquième, il versera ce capital au détenteur de l'objet au jour où lui-même est devenu responsable. Puis il amènera à Yahvé comme sacrifice de réparation un bélier sans défaut de son troupeau; on l'estimera à la valeur versée au prêtre pour un sacrifice de réparation. Celui-ci fera sur lui le rite d'expiation devant Yahvé et il lui sera pardonné, quel que soit l'acte qui ait entraîné sa responsabilité. » — Lév. 5: 21–26, *Jé.*

13 Les chrétiens ne se trouvent pas sous la Loi qui liait Israël, mais nous sommes tenus d'être honnêtes et de régler nos dettes. Nous ne devons pas tromper notre prochain; aucune fraude ne devrait nous séparer de lui. Si nous avons commis une faute de cette nature envers notre frère, nous devrions en demander pardon à Dieu. Dans les affaires les frères se laisseront guider par les principes de justice et d'honnêteté; ils écarteront le mensonge et la fraude de leur milieu.

14 De temps à autre la Société reçoit de la part de frères ou de groupes des rapports lui apprenant que certaines personnes malhonnêtes et immorales se sont infiltrées dans l'assemblée (Jude 4). On sait comment procéder avec les personnes immorales, mais que faire avec ceux qui cherchent à duper leurs frères ou ceux qui se donnent les apparences d'un chrétien simplement pour emprunter de l'argent, rappelant Psaume 37: 21: « Le méchant emprunte, et il ne rend pas »? Si par amour un frère avance à un autre de l'argent ou des biens matériels pour un certain temps, et qu'après écoulement du temps convenu, l'emprunteur ne s'est pas acquitté de sa dette, le prêteur peut aller le trouver pour lui demander de le rembourser intégralement. Il est bien d'aller trouver votre frère si vous avez quelque chose contre lui (Mat. 18: 15–17). S'il refuse de régler sa dette, le frère lésé peut en parler au serviteur de groupe et demander de se présenter en même temps que son débiteur devant le comité. A ce moment-là on comprendra tout l'avantage que le document écrit présente sur de simples promesses orales. Si la culpabilité est établie, le comité fixera un temps limité mais raisonnable pour le règlement des dettes ou la réparation des torts.

15 Et si l'emprunteur refuse de payer ses dettes? Le frère prêteur doit-il le poursuivre devant les tribunaux? Les Ecritures nous conseillent de porter de telles affaires devant les frères mûrs du groupe et non devant les tribunaux (I Cor. 6: 1–10). Mais le coupable peut être exclu pour escroquerie. On devrait alors l'éviter. L'exclusion est le plus grand châtiment que peuvent infliger des hommes, car lorsque des frères mûrs agissent selon le conseil des Ecritures, ils agissent à la place de Jéhovah et le jugement vient de sa Parole. C'est à la personne lésée de décider alors si elle doit poursuivre ou non l'exclu devant les tribunaux. L'exclu n'est plus un frère et le groupe a fait tout ce qu'il a pu dans ce cas. La seule ressource seraient les tribunaux. Mais avant de recourir à eux, on devrait réfléchir à la dépense de temps et d'argent. Les procès coûtent cher et souvent le dédommagement obtenu sert à payer les honoraires d'avocats. On devrait aussi réfléchir au blâme qu'un tel procès peut faire retomber sur l'œuvre. C'est pourquoi un frère peut, à cause de ce blâme, ne pas traîner un autre devant les tribunaux. Paul nous dit qu'il vaut mieux souffrir une injustice que d'attirer l'opprobre sur l'assemblée. Mais lorsqu'il s'agit d'un exclu le cas est différent, bien que le public en général ne comprenne pas que celui qui est poursuivi devant les tribunaux a été exclu. Si l'on intente une action en justice on devrait chercher à obtenir une restitution et non une vengeance. Celui qui est décidé à pousser les choses jusqu'à ce point pour qu'on lui rende son argent, devrait au moins avoir un document écrit établissant son droit dans l'affaire portée devant la justice. Si le frère lésé décide de clore l'affaire, elle sera laissée entre les mains de Jéhovah qui sonde les cœurs et les motifs et donne la vie à ceux qui agissent avec droiture. — Rom. 12: 17–19; I Cor. 5: 11–13; Héb. 10: 26–31.

16 Dans beaucoup de cas on devra faire preuve de miséricorde. Une personne qui a emprunté quelques francs peut avoir complètement oublié de les rendre, sans avoir aucune intention de mal faire. On devrait lui permettre de faire la restitution et, si son cœur est droit, elle aura le désir de s'acquitter au plus vite de sa dette envers son frère. Quelques frères, non dans le besoin, désireront peut-être remettre des dettes (Mat. 6: 12; 18: 23–35; Luc 7: 41–43). Nul ne devrait s'attendre que sa dette soit remise. La remise n'est pas une obligation. Une dette peut être remise par amour fraternel. La conscience du débiteur devrait l'inciter à régler sa dette, du moins il devrait faire un effort en ce sens. Dans des cas peu importants, le comité du groupe peut recommander la remise de la dette d'une personne tombée malade ou indigente, mais ce n'est qu'une recommandation et la décision finale appartient toujours au prêteur. Cela montre qu'il est important que des frères sages et mûrs figurent dans le comité du groupe.

17 Si dans les annonces faites au groupe on attire son attention sur quelqu'un qui refuse de payer ses dettes ou fait dans cet esprit des emprunts aux frères, le serviteur de groupe devrait faire l'annonce en veillant à ne rien dire qui puisse être considéré comme une diffamation. Il rapportera simplement les faits ou il dira que telle personne a été exclue pour vol ou refus de payer ses dettes. Les membres du groupe seront alors au courant de ce qui se passe et pourront protéger leurs intérêts et ceux de leurs frères. Il est écrit: « Sa méchanceté se révélera dans l'assemblée. » (Prov. 26: 26, 18, 19). Si l'exclu rend plus tard ce qu'il doit, il peut être rétabli pour avoir manifesté une meilleure condition de cœur. C'est le comité qui doit décider de son rétablissement. C'est là une bonne raison de ne pas poursuivre son frère devant les tribunaux.

18 Jésus n'approuve pas la malhonnêteté rapportée dans la parabole de Luc 16: 1–8. Le Christ n'a jamais approuvé l'injustice. Certains ont pensé que le « maître » dont il est fait mention désigne l'auteur de cette parabole, c'est-à-dire Jésus-Christ. Mais cela n'est pas vrai, car Jésus n'approuva pas l'économe malhonnête. Il est seulement question ici du maître de l'économe infidèle, qui ne put s'empêcher d'admirer la façon avisée dont avait agi son intendant. Jésus voulait montrer comment ceux de ce monde font usage de leur argent pour assurer leur avenir. Les « enfants de lumière » doivent également songer à l'avenir et se servir de leurs possessions et facultés pour plaire à Jéhovah et s'assurer des richesses permanentes de la vie éternelle. Pour plus de détails voyez *La Tour de Garde* du 15 juillet 1948.

SE PROTÉGER DES ENNEMIS

19 Lorsque des hommes malfaisants cherchent à faire du tort à un chrétien ou à certains de ses frères ou encore à l'organisation de Dieu et qu'ils essaient de prendre des informations personnelles, doit-on renseigner de tels individus? Que peut-on faire pour sa propre protection et celle de nos

13 Le principe d'honnêteté établi par Jéhovah a-t-il été changé aujourd'hui?
14 Comment le chrétien devrait-il procéder pour rentrer en possession de son bien?
15 a) Que peut faire le groupe si l'emprunteur refuse de payer sa dette? b) Peut-on porter l'affaire devant les tribunaux? c) Avant de recourir aux tribunaux, à quoi devrait-on réfléchir?

16 Comment des frères peuvent-ils faire preuve de miséricorde?
17 a) A quoi un serviteur doit-il veiller en mettant un groupe en garde contre une personne malhonnête? b) L'exclu peut-il être rétabli?
18 Jésus approuva-t-il la malhonnêteté rapportée dans la parabole de Luc 16: 1–8?
19 En face d'ennemis, que peut faire le chrétien pour sa protection et celle de ses frères?

frères en des temps de persécution? Si vous savez que celui qui vous demande l'adresse d'un frère a de mauvaises intentions à son égard, il n'est pas nécessaire de lui répondre. Souvent Jésus répondit à des questions par d'autres questions embarrassantes pour ses adversaires. Cela montre que l'on peut être évasif en face d'hommes iniques (Mat. 15:1-6; 21:23-27; 22:15-21). Il y eut des cas où le fait d'être témoin de Jéhovah était considéré comme un crime, par exemple sous le régime nazi. Si quelqu'un venait alors demander à une personne si elle était témoin de Jéhovah et que celle-ci répondait par l'affirmative, elle était immédiatement envoyée en prison. Dans un tel cas, la personne interrogée devait décider elle-même ce qu'elle voulait faire. Peut-être concluait-elle que la meilleure réponse était de dire: « Je suis chrétien » ou de ne rien dire du tout. Cela ne serait pas un reniement du Christ, tel qu'il en est fait mention dans Matthieu 10:33. Dans la République Dominicaine on enfreint actuellement la loi on étant témoin de Jéhovah . Cette loi fut faite par un dictateur résolu de mettre fin à l'œuvre de prédication. Il ne serait donc pas sage d'aller proclamer partout dans ce pays qu'on est témoin de Jéhovah, mais on peut poursuivre la prédication à l'aide de la Bible et protéger ses intérêts et ceux de l'organisation en ne répondant pas à toutes les questions. — Ps. 39:2.

[20] La Constitution des Etats-Unis porte qu'un individu n'est pas obligé de témoigner contre lui-même. Elle ne peut imposer à un homme de porter témoignage contre lui-même dans un procès criminel. Elle donne aussi au témoin le droit de refuser de répondre à une question posée lors d'un procès sous prétexte qu'elle pourrait l'impliquer. Une personne n'a pas le droit de refuser de répondre sous prétexte qu'elle pourrait impliquer une autre personne, mais dans certaines circonstances elle peut choisir de garder le silence et tomber sous le coup de la loi sur l'outrage à la cour (Voyez les explications données plus bas). La liberté de ne pas répondre est individuelle, pour le seul bénéfice de celui qui s'en réclame. Il y a des lois aux termes desquelles certains individus peuvent perdre leur emploi s'ils refusent de répondre aux questions. Même dans les cas où l'emploi est en jeu, on ne peut obliger une personne à se compromettre. Mais son refus de répondre, — que cela la compromette ou non, — est une raison suffisante, aux yeux de la loi, pour lui faire perdre son emploi. C'est à la personne intéressée de décider si elle veut répondre aux questions ou encourir la peine qui sanctionnera son silence.

[21] On ne commet aucun mal cependant en refusant de donner à celui qui n'est pas en droit de savoir des informations tendant à prouver une culpabilité. Dans les pays anglo-saxons, une personne en état d'arrestation peut légalement, si elle le désire, ne pas renseigner l'officier de police qui lui pose des questions tendant à prouver sa culpabilité. On n'est pas tenu de lui répondre, car ce n'est pas l'affaire de l'officier de police, mais l'affaire du tribunal. Mais lorsque, devant une cour, on se tient à la barre des témoins et qu'on jure de dire la vérité, on ne peut plus refuser, sans risquer de se voir accuser d'outrage à la cour, de divulguer les choses non dévoilées jusque-là et peut-être susceptibles d'établir une culpabilité *dans le cas en jugement*, car le juge a le droit d'exiger une réponse. Lorsqu'un homme accusé d'un crime comparaît devant ses juges et dépose comme défendeur, il n'est pas dispensé de répondre aux questions concernant le crime dont on l'accuse. Un témoin doit également dire tout ce qu'il sait concernant ce crime particulier, mais on ne peut obliger ni l'accusé ni le témoin à témoigner contre eux-mêmes concernant une autre affaire susceptible d'être considérée comme criminelle dans les pays anglo-saxons. On doit répondre à tous les faits relatifs à l'affaire en jugement. Si un accusé ne veut pas s'inculper lui-même à propos du crime particulier jugé, il ne devrait pas se rendre à la barre des témoins si la loi du pays lui donne ce droit; dans certains pays il peut refuser d'aller à la barre. Alors que l'accusé peut refuser de témoigner, celui qui est assigné comme témoin ne peut pas refuser d'aller à la barre. Lorsque quelqu'un va à la barre, il renonce de ce fait au droit de refuser de s'inculper lui-même concernant l'affaire en jugement. Mais il ne perd pas par là ce droit par rapport à d'autres affaires ou crimes. Peuvent également réclamer ce droit tous les témoins amenés devant les comités d'enquête du Congrès américain. Ici il ne s'agit pas d'un crime ou d'une transaction spécifique. Quiconque est appelé à se présenter devant un tel comité peut à juste titre réclamer ce droit. Le droit de refuser de s'inculper soi-même n'existe en général que dans les pays anglo-saxons. Dans le cas de Jésus, rapporté dans Matthieu 26:63-65 (*NW*), la cour outrepassa ses droits légaux lorsque le souverain sacrificateur demanda à Jésus de déclarer sous serment si oui ou non il était le Christ, le Fils de Dieu. Jésus répliqua: « C'était à toi de le dire. Seulement je vous le dis, désormais vous verrez le Fils de l'homme à droite de la puissance et venant sur les nuées du ciel. » Sans en avoir le droit on obligeait Jésus à donner une réponse. Le souverain sacrificateur jugea alors que la réplique de Jésus était une réponse affirmative.

[22] Dans les pays totalitaires, notamment en Allemagne nazie, il y eut des cas où des frères traînés devant les tribunaux se trouvèrent enfermés dans un dilemme. Ils pouvaient dire tout ce qu'ils savaient et exposer, par une telle déposition, leurs frères à la persécution, sans éviter d'être condamnés eux-mêmes. D'autre part, ils pouvaient, à la barre des témoins, refuser de répondre aux questions et être condamnés pour outrage à la cour. Aujourd'hui, en des circonstances analogues, c'est à la personne à décider si elle doit ou non répondre. Le refus de répondre entraîne une peine. La personne peut choisir de garder le silence et aller en prison ou de parler et d'aggraver sa peine en exposant ses frères. Elle ne doit pas mentir mais elle peut refuser de répondre en se rappelant qu'elle devra payer la peine imposée par César et qui peut se chiffrer à plusieurs années de prison. Un chrétien assermenté ne ment pas, aussi les chrétiens sous le régime nazi souffrirent-ils cruellement parce qu'ils vivaient dans un pays où il n'y avait pas de justice, où le fait d'être chrétien était considéré comme un crime. Jéhovah leur donna la force et la sagesse nécessaires pour supporter ces choses. Cela ne veut pas dire qu'une personne doive toujours garder le silence devant un tribunal injuste. Parfois un témoignage courageux rendu pour la gloire du nom de Jéhovah est efficace. Jésus-Christ indiqua que ses disciples seraient livrés aux tribunaux et qu'ils parleraient (Mat. 10:17-20). Les chapitres 22 et 26 des Actes montrent comment Paul rendit avec courage et tact témoignage devant les autorités. C'est donc au chrétien accusé de juger et de décider s'il doit parler librement ou non, mais s'il choisit de parler, il doit dire la vérité.

[23] Certains ont affirmé que dans des circonstances semblables à celles de l'Allemagne nazie l'assermenté peut mentir, mais la Bible ne soutient nullement ce point de vue. Jésus répondit sous serment, il déclara peu de choses, mais c'était la vérité. Rien n'indique dans la Bible que Jésus ait jamais menti. Pour justifier le mensonge, on s'est servi des paroles du Christ rapportées dans Jean 7:8: « Montez, vous, à cette fête; pour moi, je n'y monte point. » Mais un peu plus tard lui aussi y monta. Cependant la *Traduction du Monde Nouveau* montre que Jésus n'a pas dit de mensonge. Il déclara: « Pour moi, je n'y monte pas maintenant. »

20 Est-on obligé, aux Etats-Unis, de témoigner contre soi-même?
21 a) Dans les pays anglo-saxons, quand peut-on refuser de répondre aux questions tendant à prouver sa culpabilité? b) Quand doit-on répondre? c) Comment la cour outrepassa-t-elle ses droits dans le cas de Jésus?
22 Sous les régimes totalitaires, quand les chrétiens étaient assermentés, quel choix était placé devant eux?
23 En répondant sous serment, Jésus mentit-il?

[24] Matthieu 26: 69–75 nous présente Pierre reniant Jésus avec serment. Quand on fait un serment on doit dire la vérité. Ce que Pierre a fait n'était assurément pas bien. Il le savait, c'est pourquoi, un peu plus tard, il pleura amèrement. Sa conscience le tourmentait. Jésus ne lui avait pas donné un tel exemple. Il avait mal agi, mais Jéhovah fit preuve de miséricorde à son égard et lui pardonna, comme le montre le rôle qu'il joua par la suite dans l'œuvre des premiers chrétiens. Le modèle laissé par Jésus et les expériences amères de Pierre sont des exemples pour les chrétiens actuels.

[25] On a accusé de mensonge plusieurs personnages de la Bible tels que Jacob, Rahab, les Gabaonites, David et d'autres, mais la Bible n'indique pas que pour cela ils aient encouru la désapprobation divine. Ces cas de mensonge apparent seront traités dans un prochain article.

VŒU ET DROITURE

[26] Ceux qui viennent à la société du Monde Nouveau et se vouent à Jéhovah pour le servir s'engagent par un vœu qu'ils ne peuvent rompre sans encourir un châtiment. Ceux qui se lient par un tel vœu, doivent en observer tous les termes, autrement dit ils obéiront pleinement à Jéhovah Dieu (Deut. 23: 21–23). Si quelqu'un parvient à la connaissance de la vérité et apprend ce qui est bien, il a, devant Jéhovah, la responsabilité de faire ce qui est bien. Que l'on se voue à Dieu ou que l'on se dise un chrétien craignant Dieu, on doit faire ce qui est bien et respecter la vérité. « Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché. » (I Jean 1: 6, 7). Cela veut dire que si nous prétendons être ce que nous ne sommes pas, nous pratiquons le mensonge. C'est ce que firent Ananias et Saphira et aussi le clergé inique du temps de Jésus. Tous ceux qui sont infidèles se font eux-mêmes menteurs. Suivre une mauvaise ligne de conduite c'est en fait renier Jésus-Christ. « Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ? » — I Jean 2: 22.

[27] Jéhovah nous a prodigué des instructions dans sa Parole de vérité, aussi pouvons-nous nous équiper pour la vie dans le monde nouveau, et nous sommes tenus à observer ses commandements. Par le Christ, Jéhovah a pris une disposition miséricordieuse pour nous délivrer du péché issu du premier grand mensonge. Si nous voulons servir Dieu, nous devons observer les commandements qu'il a donnés par son Fils Ceux qui se disent serviteurs de Dieu et chrétiens, mais qui n'observent pas les commandements sont des menteurs, vivant dans un perpétuel mensonge. « Si nous gardons ses commandements, par là nous savons que nous l'avons connu. Celui qui dit: Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. » — I Jean 2: 3, 4.

LA CONSCIENCE

[28] Jéhovah a doté l'homme d'une conscience. Cette conscience peut être bonne ou mauvaise. L'apôtre Paul écrivit à Timothée que dans les derniers temps il y aurait des hommes portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience. Il s'agit de ceux qui se détournent des enseignements de Dieu et dont la conscience ne réagit plus devant le mal. Mais le chrétien devrait avoir une bonne conscience. Le fait qu'il pratique le bien et qu'il reste attaché à la vérité devrait affermir sa confiance. Il est nécessaire d'avoir une bonne conscience devant Jéhovah si nous ne voulons pas faillir dans la foi. Il faut garder « la foi et une bonne conscience. Cette conscience, quelques-uns l'ont perdue, et ils ont fait naufrage par rapport à la foi ». (I Tim. 1: 19.) Lorsque nous parvenons à la connaissance de la vérité nous renonçons à la mauvaise conscience et grâce à la disposition de Jéhovah, nous nous purifions. « Approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. » (Héb. 10: 22). La conscience chrétienne, instruite par la Parole de Dieu, est un bon guide sur le chemin du bien; elle supprime la nécessité d'un recueil de règles semblables au Talmud. Le chrétien doit prendre en considération les conseils de la Parole de Dieu pour voir ce qui est bien et décider ce qu'il doit faire lorsqu'il se trouve pris dans l'alternative de répondre ou de garder le silence.

[29] Parce que nous faisons le bien et disons la vérité, nous devons souvent souffrir entre les mains de persécuteurs et d'ennemis du bien. En faisant le bien, nous prenons part au témoignage glorifiant le Dieu tout-puissant et à la réhabilitation de son nom. Une bonne conscience est un trésor, mais quel tourment lorsqu'il faut subir les reproches d'une mauvaise conscience, alourdie de mensonges. Celui qui dit la vérité n'a pas le souci de veiller à la vraisemblance de ses histoires. Celui qui pratique le mensonge doit toujours prendre garde à la solidité de l'échafaudage qu'il a créé. Pourquoi vivre sans cesse dans les transes, dans le souci constant de camoufler vos mensonges? Pourquoi ne pas dire la vérité en tout temps et connaître la joie de posséder une bonne conscience? Si l'on doit souffrir pour avoir dit la vérité, la souffrance paraîtra légère si l'on sait sa conscience pure devant Jéhovah. C'est un privilège de souffrir pour avoir fait le bien et gardé une bonne conscience. — I Pi. 2: 19, 20.

[30] Efforçons-nous en tout temps de plaire à Jéhovah, c'est la chose la plus importante. Nous voulons faire ce qui est agréable à Dieu. C'est pourquoi nous devons rester fermement attachés à l'organisation que Jéhovah a mise sur pied et nous conformer aux ordres de sa Parole. Nous devons nous rendre imperméables aux influences néfastes de ce monde et ne pas nous souiller à son contact. Faisons de toutes nos forces les choses que Jéhovah nous ordonne de faire. Remplissons notre cœur de vérité, alors nous parlerons de la vérité (Mat. 12: 34; Phil. 4: 8). Jéhovah sonde nos pensées les plus secrètes et fouille les replis les plus cachés de notre cœur. Il examine nos motifs. Si nous disons la vérité nous pouvons compter sur la faveur de Jéhovah. Nos enfants obtiendront également sa faveur, car ils verront le bon exemple donné par leurs parents et ils diront aussi la vérité devant Jéhovah. Il est évident que dès leur plus jeune âge, il faut apprendre aux enfants à dire la vérité.

[31] Nous commettons tous des fautes, mais nous comptons sur la miséricorde de Jéhovah Dieu et sur l'amour de nos frères, en mettant toutes nos facultés dans l'œuvre que Jéhovah a confiée à la société du Monde Nouveau. Il existe un seul groupe d'hommes qui garde son intégrité et soutient les principes de vérité et de justice posés dans la Parole de Dieu, et ce groupe forme la société du Monde Nouveau. Dieu prend plaisir à voir ses serviteurs pratiquer la pureté, la justice, la vérité, agir correctement envers leurs frères et préserver la paix et l'unité au sein de l'organisation. Ne permettons pas à une action malhonnête de diviser ceux qui sont au sein de l'organisation théocratique. Apprenons dès maintenant à vivre pour le monde nouveau, afin que nous puissions y vivre quand il sera complètement établi. — Eph. 4: 15, 16.

24 Que nous enseigne l'amère expérience de Pierre?
25 De quoi a-t-on accusé certains personnages bibliques? Que traitera un prochain article?
26, 27 Comment une personne peut-elle vivre dans un perpétuel mensonge?
28 Qu'est-ce qu'une conscience chrétienne? Comment est-elle un bon guide sur le chemin du bien?
29 Pourquoi une bonne conscience est-elle un trésor?
30 Comment faisons-nous du bien, à nous et à nos enfants, en gardant la pureté de notre cœur et en restant fermement attachés à l'organisation de Dieu?
31 Pourquoi les membres de la société du Monde Nouveau doivent-ils pratiquer la vérité et la justice?

Faisons-nous des amis des DANÂKIL

D'un missionnaire de la Société Tour de Garde en Ethiopie

AVEZ-VOUS essayé d'imaginer quel effet cela produit d'être obligé de faire un atterrissage forcé au cœur des régions sauvages de l'Afrique noire? Eh bien, c'est ce qui est arrivé à trois d'entre nous, un pilote, un passager et moi-même, le 2 février 1954. Nous volions d'Asmara, Erythrée, vers Addis-Abeba, Ethiopie, lorsque le mauvais temps nous poussa au-dessus de l'Ethiopie du Nord-Est, région habitée par les Danâkil, tribu ayant un long passé de meurtres. Conformément à leur coutume, pour montrer qu'il est propre au mariage, un jeune homme en tue un autre, lui coupe les organes génitaux qu'il présente aux hommes de son village.

L'avion s'étant égaré alors que nous survolions cette contrée, l'essence vint à manquer, et nous n'eûmes d'autre alternative que celle de faire un atterrissage forcé. Choisissant un endroit qui lui parut assez dégagé, le pilote fit atterrir l'avion; nous sortîmes et nous mîmes à remplir les réservoirs avec l'essence que nous avions emportée avec nous dans des bidons. Pendant une ou deux minutes, personne ne se montra; puis, nous aperçûmes deux indigènes aux cheveux touffus qui s'avançaient vers nous avec de longues lances et des couteaux munis de crochets. Bientôt, des naturels vinrent de toutes les directions.

Que faire? Nous tombâmes d'accord que nous essaierions de nous en faire des amis et que nous nous unirions le plus étroitement possible. Après que nous eûmes essayé une demi-douzaine de langues, certains des indigènes répondirent à notre salut et, en réponse à notre demande, nous reçûmes la réponse qui confirmait nos pires craintes. Oui, il s'agissait bien des Danâkil non civilisés! Peu à peu ils entourèrent l'avion et nous observèrent avec une grande curiosité tandis que nous versions l'essence dans les réservoirs de l'appareil.

Finalement, un jeune Dankali s'approcha et nous salua en amharique: « *Tinaye-steling!* » Comme cela parut agréable! Tous les trois nous parlions l'amharique. Nous lui dîmes où nous allions et que nous étions à court de carburant. Il était assez sympathique, mais nous ne savions pas au juste à quoi nous attendre de cette troupe d'individus curieux et impassibles. Après avoir rempli les réservoirs, nous bondîmes tous les trois dans l'avion; le moteur commença de tourner, ce qui fit fuir les naturels dans tous les sens. Cependant, nous constatâmes bientôt que nous ne pourrions atteindre une vitesse suffisante pour décoller dans cette région raboteuse.

Nous devions faire face à la situation: il s'agissait d'aller à pied vers les civilisés et de revenir avec des hommes pour ouvrir une piste pour l'avion, à condition que nous soyons assez heureux de sortir d'ici vivants. De nouveau, les Danâkil nous entourèrent. Nous sortîmes de l'avion et leur fîmes part de la nécessité dans laquelle nous nous trouvions de rejoindre la route. Nous demandâmes dans quelle direction elle se trouvait et si l'un d'entre eux voulait nous accompagner. Ils en discutèrent entre eux, dans leur propre langue, et nous dirent qu'ils nous emmèneraient à leur village.

Bien que nous leur eussions expliqué qu'il était nécessaire que nous nous rendions sur la route, ils nous emmenèrent à leur village. Chemin faisant, — nous marchâmes pendant trente minutes — nous cherchions à nous en faire des amis en les séduisant avec le tic-tac de nos montres-bracelets et notre lampe électrique que nous allumions et éteignions tour à tour.

Lorsque nous entrâmes dans le village qu'entourait une barrière de ronces et d'épines pour empêcher les bêtes sauvages d'entrer, nous aperçûmes les Danâkil autour d'un feu. Les maisons ont environ un mètre de haut; elles sont faites de boue et de ronces et ne sont pas aménagées pour y vivre mais seulement pour y dormir. Ils nous apportèrent de l'eau dans des gourdes sales, et, bien qu'elle fût trouble, elle nous parut bonne car nous avions soif.

Tous les trois nous nous préoccupâmes de nous faire des amis des Danâkil. J'observai une femme qui trayait une chèvre comme si je n'avais jamais vu traire auparavant et ma curiosité parut l'amuser énormément. Elle me permit même d'essayer de traire la chèvre, mais je n'y réussis pas très bien. Je lui montrai comment fonctionne ma lampe électrique et je m'en servis pour l'éclairer tandis qu'elle était en train de traire. Quand elle eut fini, elle me donna du lait dans une gourde crasseuse. J'en bus un peu, puis je passai la gourde à mes compagnons qui en prirent un peu, eux aussi.

Tandis que nous étions assis là, nous fîmes de notre mieux pour amuser les enfants, et, bien qu'il semblât que nous nous faisions des amis des Danâkil, nous continuions à nous demander tout le temps ce que la minute suivante nous apporterait. Alors notre jeune ami Dankali, qui parlait l'amharique, nous informa qu'il nous conduirait vers la route ce soir si nous voulions y aller tout de suite ou que nous pouvions rester au village jusqu'au matin et qu'alors il nous y conduirait. Nous les remerciâmes et les assurâmes que nous aimerions y aller tout de suite. C'est ainsi que nous nous mîmes en route à travers la région dankali sauvage, le soir, avec deux indigènes pour guides, tous deux armés d'une lance et d'un couteau, l'un d'eux ayant, en outre, un fusil.

Nous marchâmes longtemps, longtemps. Une heure, deux heures, trois heures, et nous atteignîmes le lit desséché d'un cours d'eau. Un autre cours d'eau semblable, nous avait-on dit, et nous atteindrions la route. Après avoir marché encore une heure, nous arrivâmes au second cours d'eau. Tandis que le plus jeune des deux guides montait la route en courant pour nous apporter de l'eau, nous nous étendîmes pour nous reposer, et comme nous considérions le grand Dankali qui se trouvait avec nous, avec sa lance, son couteau et le fusil attaché avec une courroie en travers de son dos, l'idée que ces compagnons pourraient nous faire du mal s'affaiblit de plus en plus. En quelques minutes, le jeune garçon revint avec de l'eau trouble, puis nous nous remîmes en route. Enfin, nous arrivâmes à la route. Comme cela nous parut bon!

Notre jeune guide nous annonça qu'il y avait un hôtel le long de la route où il nous conduirait. Un hôtel? Quelle bonne nouvelle! A ce moment, l'un de nous, Bruno, était si fatigué qu'il pouvait à peine se tenir debout; aussi, notre ami, le grand Dankali, me donna sa lance et son fusil, et entourant Bruno de son bras, le soutint et l'aida à marcher. Il y a loin de ce geste de bonté à la réputation que l'on attache généralement aux Danâkil!

Comme nous avancions lentement, en traînant la jambe, le jeune Dankali courut de l'avant avec un message pour les gens de l'hôtel dont nous aperçûmes bientôt les lumières. Un hôtel? Eh bien, il faut que vous forciez un peu votre imagination pour appeler cela un hôtel, car ce n'était qu'une petite hutte d'une seule chambre, bâtie avec des piquets et des branches. Une lanterne fournissait l'éclairage et, de l'intérieur, nous pouvions regarder au dehors à travers les branches qui en constituaient les murs. Une clôture de ronces entourait cette hutte pour empêcher les léopards d'entrer, cette région en étant infestée.

Bien que ce ne fût qu'une hutte qui ne pouvait nous protéger ni du vent ni de la pluie, pour nous c'était un véritable hôtel, car il était tenu par deux Amharas, gens dont

nous comprenions la langue et les coutumes. Leur occupation consistait surtout à servir de la bière, du soda et d'autres rafraîchissements aux conducteurs de camions qui passaient près de là. Ces Amharas tuèrent et firent cuire un poulet à notre intention, insistant constamment sur le fait que seul un miracle nous avait permis de sortir vivants de la région dankali. Nous mangeâmes puis nous nous étendîmes sur les tables pour un petit somme.

Au petit jour, nous entendîmes un camion qui descendait de la montagne dans notre direction; nous fîmes des signaux au conducteur avec notre lampe électrique. Après avoir écouté notre histoire, il se demanda aussi comment nous en étions sortis vivants. En cours de route, il avait eu des ennuis avec ses pneus, mais plutôt que de courir un risque avec les Danâkil en s'arrêtant pour les changer et les réparer, il roula avec des pneus à plat. Il nous fit monter jusqu'au prochain village, qui était à quelques bons kilomètres de là. On nous fit entrer dans une petite hutte en tôle où nous dormîmes jusqu'au point du jour; à ce moment, un autre camion survint, nous prit et nous déposa près de Dessie où les Américains avaient un campement routier avec des jeeps et l'équipement nécessaire à la construction des routes.

Il était près de midi. Nous obtînmes la permission d'emmener avec nous une jeep, un camion et une équipe de coolies pourvus de pics et de pelles pour nous aider à préparer une piste d'envol pour l'avion. Cela signifiait que nous retournions chez les Danâkil. Nous prîmes charge et partîmes, mais, dans le village voisin, la police nous arrêta et nous dit que le gouverneur avait ordonné qu'on nous fournisse la protection de la police. Cependant, nous ne voulions pas en profiter, car nous savions que la police ne nous serait d'aucune aide contre les Danâkil s'ils décidaient de se montrer désagréables, et que notre plus sûre protection était notre amitié. Après une longue discussion, nous décidâmes qu'un policier nous accompagnerait dans notre jeep.

Quand nous arrivâmes à l'endroit de la route d'où nous devions nous diriger vers l'intérieur, nous trouvâmes huit Danâkil qui nous attendaient pour nous ramener vers l'avion. Nous avions encore près de vingt kilomètres à parcourir et, après avoir roulé pendant trois heures en faisant de nombreux détours à travers la brousse, franchissant les collines, traversant les lits des fleuves, à plusieurs reprises, il fut demandé aux coolies de rendre le chemin praticable à l'aide de leurs pics et de leurs pelles. Le sol devint si raboteux que nous dûmes abandonner le camion; les coolies allèrent à pied, tandis que nous trois et le policier nous roulions dans la jeep. Enfin, nous arrivâmes près de l'avion.

J'étais sous l'appareil, essayant de fixer différentes choses que l'atterrissage impromptu avait desserrées lorsque Bruno et les autres compagnons décidèrent de prendre la jeep pour aller à la recherche d'un endroit bien dégagé, propre à servir de lieu d'atterrissage, ou plutôt, de piste d'envol. Je restai seul avec les Danâkil et le policier qui tremblait de peur. Je rejoignis les Danâkil et les engageai à me montrer comment on lance le javelot; ils firent une démonstration, fiers de leur adresse à lancer le javelot à une longue distance et à frapper la cible qui se trouve au milieu. C'étaient certainement de bons tireurs. Ils s'amusèrent de mes efforts, car je ne fus pas capable de lancer le javelot près du but, sans parler de faire mouche.

Puis, tout devint silencieux lorsque nous nous assîmes en petit groupe; l'un des vieux Danâkil, fort probablement le chef, se mit à parler en dankali au policier, ce dernier connaissant un peu cette langue. Le vieil homme se mit à faire des gestes, comme s'il découpait quelque chose, cela commençait à m'impressionner car je me demandais si c'était moi qu'il désignait. Je demandai au policier de quoi il s'agissait et je fus vraiment soulagé d'apprendre qu'ils voulaient l'emmener avec eux pour lui donner une chèvre qu'ils découperaient et feraient rôtir afin que nous ayons quelque chose à manger. Je le remerciai de son aimable offre mais lui proposai d'attendre que les autres revinssent. Quelques minutes après, mes deux autres compagnons arrivaient avec la jeep, suivis bientôt par les coolies et leurs guides dankali. Bien que le soleil fût déjà couché, nous nous mîmes à la tâche. Ayant trouvé un emplacement favorable à une piste de décollage, les coolies s'étaient mis à le défricher tandis que nous tirions l'avion à l'aide de la jeep pour l'amener en cet endroit. Mais bientôt, le travail dut cesser, car il faisait trop sombre. Que faire maintenant? Retourner à la route et revenir au matin? Non. Afin de reprendre le travail à l'aube, nous décidâmes de rester et de dormir avec les Danâkil. Les coolies et le policier murmurèrent car ils ne se sentaient pas en sécurité; mais nos craintes s'étaient dissipées. N'avions-nous pas fait preuve de bonté envers les Danâkil et ne nous avaient-ils pas témoigné de l'amitié? Si, certainement.

Etant rompu de fatigue et voulant dormir un peu, je décidai de le faire au milieu des Danâkil. Après tout, s'ils voulaient me faire du mal, ils pourraient le faire sans se soucier de l'endroit où je dormais. Ce geste de confiance surprit certains d'entre eux; ils firent des commentaires; l'un d'eux me tendit une peau de léopard et me fit signe de m'étendre sur elle, ce que je fis avec joie. Remarquant que l'un des Danâkil cherchait de l'eau et ne trouva qu'une gourde vide, je me levai, la remplis avec de l'eau que nous avions emportée dans des outres en peau de porc, et la lui tendis. Il sourit, but et la passa ensuite aux autres. Bientôt, nous nous assoupîmes tous. Quelques heures après, mes compagnons de voyage me réveillèrent pour me faire savoir qu'ils avaient une place pour moi dans l'avion; ainsi, nous dormîmes tous dans l'appareil pendant le reste de la nuit. A cinq heures, nous nous levâmes et nous fîmes travailler les coolies sur la piste d'envol.

La peur les avait empêchés de dormir, aussi étaient-ils heureux de s'occuper avec leurs pics et leurs pelles. Vers onze heures environ, la piste était prête, et, après que nous eûmes déchargé tous les bagages, l'avion partit avec un seul homme à bord. Il avait été décidé d'alléger le plus possible l'avion pour le décollage, les deux autres compagnons repartant dans la jeep avec les bagages. L'avion décolla avant d'avoir atteint l'extrémité de la piste, et, après avoir décrit quelques cercles, s'éleva et disparut bientôt à nos yeux, pardelà les collines lointaines.

Nous retournâmes vers les Danâkil, il y en avait maintenant quarante-cinq, et leur serrâmes les mains. Chacun d'eux baisa la mienne après que j'eus serré la sienne, puis éleva sa main jusqu'à ma bouche pour que je la baise, ce que je fis. Après avoir chargé les pics, les pelles et les bagages dans la jeep, nous nous mîmes en route. Lorsque nous eûmes atteint l'endroit où nous avions laissé le camion, nous attendîmes les coolies; ils arrivèrent, suivis par quelques Danâkil. Comme nous étions prêts à partir, les Danâkil vinrent pour nous dire de nouveau au revoir et m'invitèrent à revenir.

Peut-être demanderez-vous si j'ai prêché aux Danâkil. J'ai essayé de leur parler du royaume de Dieu, d'Harmaguédon et du monde nouveau. Ils ne réagirent pas et ne posèrent aucune question. Je ne peux dire jusqu'à quel point mes remarques ont produit de l'effet, les conditions du monde ne signifiant rien pour eux, mais au moins certains des Danâkil ont entendu parler du royaume de Dieu et d'Harmaguédon.

Je suis reconnaissant envers Jéhovah d'être sorti sain et sauf de la région dankali et ainsi d'être encore capable de le servir.

Comptes rendus tirés de l'Annuaire 1955 des Témoins de Jéhovah

FRANCE

Au cours de l'année écoulée ce pays a été le centre d'une activité diplomatique intense. La Tunisie et le Maroc ont été le théâtre de nombreuses émeutes sanglantes, tandis que la métropole elle-même a été accablée par les soucis que lui a causés la guerre en Indochine, déclenchée en 1947. Pour combler la mesure l'Algérie fut secouée par un terrible tremblement de terre. Les chefs des peuples doivent faire face à des problèmes ardus; mais les témoins de Jéhovah, eux, ne sont pas effrayés par de funestes nouvelles; leur cœur est ferme, confiant en Jéhovah. C'est pourquoi ils vont de l'avant dans la prédication de la bonne nouvelle du Royaume, s'efforçant avec patience de rassembler les autres brebis dans la société du Monde Nouveau. Nos frères de France ont rencontré des difficultés en ce qui concerne l'importation de publications; ils ont eu beaucoup de peine pour se faire délivrer des licences d'importation. Mais ils persistent dans leur activité et l'œuvre a progressé dans tous les territoires administrés par la filiale de Paris, soit la France, l'Algérie, l'Indochine, le Maroc, la Sarre, le Sénégal et la Tunisie. Le lecteur trouvera ci-après des extraits tirés du rapport établi par le serviteur de la filiale.

L'expérience suivante montre le besoin de patience et de persévérance. Un pionnier travaillant à Paris nous écrit ceci: « Dans mon travail de maison en maison je remis une brochure à une dame. J'y retournai plusieurs fois mais ne pus la voir. A l'occasion de notre assemblée de circuit je glissai une feuille d'invitation sous sa porte. La semaine après l'assemblée j'y allai de nouveau et cette fois elle était à la maison. Elle me dit qu'elle et son mari avaient assisté au discours public et que cela leur avait bien plu. Elle regrettait de n'avoir pas accepté les trois livres que je lui avais présentés. Je lui dis qu'elle pouvait les avoir tout de suite. Elle les prit avec empressement. Je l'invitai à entendre la conférence qui allait être faite le dimanche suivant dans notre Salle du Royaume. Elle vint avec son mari et je pus commencer une étude biblique chez eux la semaine après la conférence. Après quelques semaines seulement la dame dit: « Je sais que moi aussi je devrais aller de porte en porte, mais comment m'y prendre? J'ai 67 ans et je ne peux pas monter les escaliers comme il faut le faire ici à Paris. » (Il faut en moyenne monter 90 marches jusqu'au septième étage!) Le pionnier répondit avec tact: « Jéhovah ne s'attend naturellement pas que vous fassiez autant qu'une jeune personne, mais il prendra plaisir à l'effort que vous ferez. » Quelques semaines plus tard ils furent invités à participer au travail de maison en maison. Le mari vint seul et travailla avec un proclamateur du groupe. Peu après ils vinrent tous deux et travaillèrent ensemble, le mari prenant l'initiative. Ils assistent régulièrement aux réunions et ont été baptisés. »

Le travail accompli dans les territoires non attribués a aussi porté du fruit, comme le montre l'expérience suivante: « En travaillant de maison en maison je trouvai une famille de neuf personnes qui manifestaient beaucoup d'intérêt pour le message du Royaume. Le chef de famille avait une Bible et accepta volontiers trois livres reliés. Il me pria de les revisiter quand je serais de nouveau dans le voisinage. C'est ce que je fis en compagnie de mon mari. Nous eûmes un long entretien sur la vérité et leur montrâmes comment étudier la Bible avec les auxiliaires bibliques qu'ils s'étaient procurés. Après notre retour à la maison nous maintînmes le contact avec cette famille par correspondance. Ce fut une grande joie de lire les premières paroles de chaque lettre. Dans la première: « Chers amis »; dans la seconde: « Monsieur et Madame C., amis en Jéhovah », etc. Puis suivit un silence de deux mois, après quoi nous reçûmes la lettre suivante: « Chers frère et sœur, veuillez excuser notre long silence, mais nous savons que vous vous réjouirez d'apprendre que ma femme, ma fille, mon fils et moi-même nous avons été baptisés. Nous espérons que ma belle-mère et mon autre fille seront également baptisées au cours de cette année. Nous venons de rentrer de l'assemblée de circuit qui a eu lieu à Epinal. Je vous serais reconnaissant si vous pouviez me communiquer les noms et adresses des personnes du village de Pure qui ont accepté de vous des écrits. Veuillez accepter l'amour fraternel d'une famille dans la vérité. »

Un autre proclamateur écrit: « Bien qu'étant catholique je pensais toujours qu'il manquait quelque chose dans ma religion. Je désirais connaître la Bible et demandai à mon prêtre de m'en procurer un exemplaire. Mais je n'en reçus jamais. Je fus donc obligée d'en acheter un moi-même. Je constatai rapidement que lorsqu'on lit la Bible pour la première fois il est difficile de la comprendre. Aussi ne savais-je que faire pour la comprendre. Un dimanche je fus visitée par un monsieur qui me dit être un témoin de Jéhovah et étudiant de la Bible. Il me parla de la vérité et ce qu'il me dit me plut beaucoup. Cependant, je tenais à vérifier ce qu'il disait par une entrevue avec le prêtre. Cette entrevue fut fixée et nous allâmes voir le prêtre accompagnés d'un autre monsieur qui était le serviteur de circuit. Après trois heures de discussion et de réfutation des doctrines et dogmes de l'église catholique je constatai que j'avais été tenue dans l'ignorance de la vérité. Désirant apprendre davantage de ces deux messieurs, je les priai de venir chez moi ce même soir et de relater à mon mari l'entretien que nous venions d'avoir. J'étais stupéfaite de toutes les choses que j'avais apprises et que je devais encore apprendre. Quand ils nous proposèrent une étude biblique chez nous nous fûmes tout de suite d'accord. » Ce couple et ses deux enfants sont maintenant des proclamateurs.

Nous, en France, sommes reconnaissants à Jéhovah des progrès réalisés jusqu'à maintenant et nous nous réjouissons en pensant à la grande fête que notre Père céleste prépare pour nous en communion avec nos frères qui viendront à Paris par milliers de l'Amérique, du Canada, de l'Angleterre et d'autres parties de la terre. Les frères de France attendent avec enthousiasme les congrès de 1955 et sont résolus à aller de l'avant en parfaite unité avec la société du Monde Nouveau.

ALGÉRIE

En Algérie l'œuvre des témoins de Jéhovah s'accomplit principalement dans la ville d'Alger qui a 500 000 habitants dont 330 000 Arabes, le reste est cosmopolite aux coutumes les plus diverses.

Le serviteur de groupe rapporte que grâce à une activité théocratique persistante 81 personnes de bonne volonté ont assisté au Mémorial. Cette activité n'a pas passé inaperçu. Les prêtres se lamentent sur cette activité quand ils parlent à leurs paroissiens ou du haut de la chaire, montrant le livre « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* » et prononçant une malédiction sur ce livre, sur ceux qui le distribuent et ceux qui le lisent. Les journaux publient de longs articles déclarant que la ville a été envahie par les témoins de Jéhovah, alors qu'il n'y a que cinq pionniers et un peu plus de quarante proclamateurs. Les uns et les autres manifestent une excellente disposition, ce qui augmente la louange de Jéhovah qui les soutient par son esprit.

Les études de livre du groupe jouent leur rôle dans le rassemblement des autres brebis du Seigneur. Ces études sont au nombre de cinq à Alger et 50 personnes y assistent en moyenne. Une personne de bonne volonté y amena sa sœur qui était en vacances à Alger. Pendant et après l'étude cette jeune femme posa beaucoup de questions sur les événements contemporains et surtout concernant le Messie car elle est Juive. Elle assista à l'étude la semaine suivante. Quand les communications furent faites concernant le service dans le champ et l'étude biblique du dimanche elle demanda si elle pourrait assister à l'étude du dimanche. « Naturellement », lui fut-il répondu, « toute personne de bonne volonté peut y assister. » Elle y assista et fut si réjouie de ce qu'elle entendait qu'elle demanda à la femme du conducteur de l'étude si elle pourrait prendre part avec elle au service dans le champ. La semaine suivante elle participa au service de proclamation et après l'étude de livre du groupe elle prit des dispositions pour continuer ce travail. C'est ainsi qu'elle passa ses vacances à assister aux réunions théocratiques et à travailler dans le champ.

De retour chez elle, à 650 kilomètres d'Alger, elle fit connaître la bonne nouvelle à sa famille, mais son père y était opposé. Cependant, sa mère et sa sœur sont désireuses de connaître la vérité qui leur est enseignée discrètement par cette sœur.

Le livre « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* » est une arme puissante utilisée par les témoins de Jéhovah pour ouvrir les yeux des personnes honnêtes. Un proclamateur écrit: « Récemment j'ai remis un exemplaire de « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* » à une fervente catholique. En lisant dans ce livre que les statues et autres objets de ce genre n'étaient que de vaines idoles, elle s'irrita terriblement. Elle alla immédiatement chez son confesseur avouer son péché qui consistait à lire un livre proscrit par sa religion. Le prêtre répondit: « Les statues ne sont pas des idoles. L'individu qui vous a vendu ce livre est un démon. Brûlez le livre

et, pour ce qui concerne le témoin, chassez-le à coups de pied. » Ce langage ne plut pas à la dame. Elle répliqua: « Mais ce monsieur n'avait rien d'un démon. » Elle rentra chez elle pesant dans son esprit les mots du livre et ceux du prêtre, lequel l'avait insultée quelque temps auparavant.

« Le jour fixé je revisitai cette dame. Elle me dit tout ce qui s'était passé depuis qu'elle avait reçu le livre. La question des idoles fut naturellement discutée à fond. Le lendemain elle fit un paquet de toutes ses idoles et les porta à la personne qui les lui avait vendues. A la question du vendeur pourquoi elle agissait ainsi, elle répondit en lui donnant un exemplaire de « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* ». Puis elle visita ses amies chez qui elle put laisser deux autres exemplaires. Depuis lors elle m'accompagne régulièrement dans le service de prédication, plusieurs fois par semaine. Elle « proclame sur les toits » qu'avant de connaître les témoins de Jéhovah elle ne connaissait pas même le nom de son Père céleste, sans parler de ses desseins. Elle engage avec zèle les gens à se libérer de la captivité dont elle-même a été victime pendant plus de soixante années. »

INDOCHINE

L'année passée un peu de travail de témoignage a été accompli en Indochine pendant trois mois. Ce serait merveilleux si quelques proclamateurs pouvaient être envoyés dans ces pays pour prêcher la bonne nouvelle du Royaume. Ces populations ont connu la guerre et les tribulations depuis de longues années, de sorte qu'il doit y avoir beaucoup de gens qui ont besoin de réconfort. La présence de quelques proclamateurs à temps complet procurerait aux habitants de ces pays l'occasion d'entendre la nouvelle consolatrice du monde nouveau de Jéhovah. Nous espérons que d'autres auront la possibilité de s'y rendre pour continuer l'œuvre vitale. Notre prière est que telle puisse être la volonté de Jéhovah.

MAROC

Un proclamateur écrit: « Mes chers amis dans la vérité, y a-t-il des témoins de Jéhovah ou des amis de la vérité au Maroc en général ou à Casablanca en particulier? Si oui, je serais très heureux si vous me donniez leurs noms et adresses afin que je pusse me mettre en contact avec eux. Nous pourrions peut-être former un groupe et travailler efficacement pour la réhabilitation du nom de Jéhovah. »

Le serviteur de groupe en Algérie fut invité à visiter les proclamateurs isolés et les personnes intéressées au Maroc. Après avoir visité trois de celles-ci il écrivit ceci: « Ces trois personnes de bonne volonté ont été très encouragées par notre visite et quand le moment est venu de partir pour Casablanca, nous avons beaucoup regretté de devoir les quitter. »

Pour visiter cinq personnes à Casablanca nous dûmes parcourir quelque 110 kilomètres dans la ville et ses environs, la ville étant très étendue. De plus, les déplacements demandent beaucoup de temps. Deux personnes étaient réellement intéressées et l'une d'elles désirait recevoir les adresses des gens auxquels nous avions remis des publications au cours de notre travail dans la ville, afin de pouvoir les visiter. Cette personne nous invita aussi à loger chez elle lors de notre prochaine visite. Le travail de maison en maison est pratiquement le même qu'ailleurs, on se moque souvent du témoin. Les gens sont très soupçonneux à cause de la pratique étendue de la spéculation et de l'extorsion. Il est néanmoins certain qu'au sein de cette foule incroyante il y a quelques personnes de bonne volonté. Les émeutes sont fréquentes, l'une d'elles a récemment causé la mort de 4000 personnes. Les agressions contre des particuliers sont à l'ordre du jour.

LA SARRE

Le serviteur de circuit rapporte ceci: « En travaillant de maison en maison je passai, par une petite fenêtre, un traité à une dame qui dit être très occupée. Représentez-vous ma surprise quand, visitant ce groupe six mois plus tard, j'y vis cette personne! Une personne intéressée l'avait amenée à la réunion. Des dispositions ont été prises pour l'aider à progresser dans la connaissance de la vérité. »

La distribution de périodiques est une branche du service dans laquelle tous, jeunes et vieux, proclamateurs nouveaux et expérimentés, peuvent s'engager. Un serviteur de groupe nous écrit à ce sujet: « Deux sœurs de notre groupe ont été tout particulièrement bénies dans ce travail. Bien qu'étant âgées de plus de 70 ans, elles ont distribué ensemble, au cours de l'année de service écoulée, 600 périodiques. »

L'expérience suivante montre la bénédiction découlant d'efforts patients entrepris dans la conduite d'études bibliques à domicile. Un proclamateur de groupe écrit: « Pendant quelque temps j'ai conduit une étude biblique chez un jeune homme qui habite à 40 kilomètres de chez moi. Quelques semaines avant notre assemblée de district je l'invitai à y assister. Il accepta mon invitation bien que, pour le faire, il dût interrompre ses vacances en Allemagne. Il quitta donc ses parents en Allemagne et assista pendant deux jours et demi à notre assemblée. Etant occupé au cours de l'assemblée je ne pus passer mon temps avec lui. Quand je le visitai la semaine suivante il me salua par ces paroles: « Je n'irai plus jamais passer mes vacances avec d'autres gens, car je vois maintenant la différence entre l'esprit des témoins de Jéhovah et l'esprit des gens du monde. Tous vos amis m'ont reçu très gentiment et ont pris soin de moi. » Il prit même part au travail de maison en maison et désire continuer à le faire. Jusqu'à maintenant il n'a étudié que la moitié du livre « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* ». »

SÉNÉGAL

Un frère écrit: « Ici, au lieu de chercher les hommes de bonne volonté, c'est plutôt eux qui nous cherchent. Et ils sont nombreux. A nos études bibliques à domicile souvent d'autres personnes assistent et manifestent de l'intérêt. Nous avons souvent huit à dix personnes à ces études. Il y a un grand travail à accomplir ici et nous nous demandons comment nous pourrons le faire. Les deux derniers dimanches 17 et 18 personnes ont assisté à notre étude biblique.

Parmi les hommes de couleur le travail est plus difficile en raison de la morale et des pratiques musulmanes. Ce sont des fanatiques prétentieux et même méchants, car ils n'hésiteraient pas à exercer leur vengeance contre ceux qui leur montreraient les grandes erreurs du Coran. Leur religion exerce une puissante emprise sur eux et les maintient dans la peur et l'ignorance. Aussitôt que le marabout apprend qu'un de ses adeptes a une étude avec un témoin de Jéhovah, il le menace, ce qui a pour conséquence que beaucoup d'intéressés tombent dans le piège de la crainte. Il sera très difficile de faire un travail efficace parmi les musulmans. Cependant, avec l'aide de Jéhovah nous serons peut-être à même d'amener à la vraie connaissance cinq personnes de couleur avec qui j'ai des études. »

Un rapport récent nous apprend ceci: « Nous avons maintenant organisé trois groupes d'étude avec une assistance moyenne de vingt personnes. Dans le travail de maison en maison j'ai rencontré des habitants de l'île de Gorée à qui j'ai pu remettre plusieurs livres et brochures. La majorité des natifs ont déclaré, après avoir lu nos livres, que ce qu'ils contenaient était la vérité absolue. Ils ont parlé dans ce sens à leurs coreligionnaires dont la plupart apprennent la vérité. Je puis dire que, sans avoir jamais rendu témoignage sur l'île de Gorée, cette île a déjà reçu le témoignage. »

TUNISIE

Le premier groupe de témoins de Jéhovah vient d'être organisé et le serviteur de groupe écrit ce qui suit: « C'est avec une grande joie que nous voyons l'année de service se terminer avec de si beaux résultats. Alors qu'en septembre 1953 nous n'étions que 6 proclamateurs, nous avons terminé l'année avec 23, nouveau maximum de chanteurs des louanges de Jéhovah. Parmi ceux-ci, neuf ont été baptisés, l'un d'eux est d'origine juive. »

Il est vrai que la majorité d'entre eux ne sont que des « enfants » en ce qui concerne la connaissance de la vérité, mais ils sont très enthousiastes et leur désir de parvenir à la maturité est manifeste, aussi notre but pour la nouvelle année de service est-il de les amener à la maturité. Que Jéhovah nous aide dans ce noble travail.

En dépit de toutes sortes de difficultés, de la chaleur excessive, du grand nombre de langues, de l'exécrable mentalité des gens en général, choses dues au mélange de nationalités, ainsi que de la grande méfiance engendrée par la situation intenable régnant en Tunisie, nous sommes à même de trouver un certain nombre de personnes de bonne volonté qui sont assoiffées de vérité.

BELGIQUE

Ceux qui, en Belgique, font partie de la société du Monde Nouveau viennent de passer une nouvelle année joyeuse dans le service théocratique. Le nouveau gouvernement ne manifeste pas de préjugés à l'égard des témoins de Jéhovah. Un des ministres a écrit une très belle lettre à la Société disant qu'aussi longtemps que nous accomplissons une œuvre charitable et non lucrative la distribution de Bibles et de publications bibliques

ne sera pas considérée comme du colportage. Cela a aidé les frères à aller de l'avant car ils rencontrent maintenant moins d'opposition. La filiale de Bruxelles s'occupe de l'œuvre en Belgique et au Luxembourg. Il est réjouissant de constater que le nombre des proclamateurs a augmenté dans les deux pays au cours de l'année. Le nombre de ceux qui ont été baptisés au cours des deux dernières années étant plus élevé que l'accroissement du nombre de proclamateurs, il appartient aux témoins de Belgique d'entraîner et d'instruire ces nouveaux frères pour qu'ils puissent atteindre à la maturité. Cette responsabilité repose sur les témoins de Jéhovah du monde entier. Voyons ce que le serviteur de filiale nous apprend dans son compte rendu pour l'année.

En Belgique nous avons chaque année deux assemblées de district en raison des deux langues parlées par les Belges. En 1953 nous avons inauguré un nouveau travail: aller de maison en maison pour chercher des logements. Ce faisant, nous espérons que les frères ne devront plus coucher sur la paille dans des halls et d'autres lieux semblables, car en logeant chez des particuliers un témoignage plus grand et plus efficace peut être rendu, plus de personnes assistent à nos congrès et plus de personnes se manifestent comme étant des autres brebis. Les frères ont fait de nouvelles expériences comme conséquence de ce travail spécial de maison en maison. Une famille rencontrée dans ce travail avait hésité à nous offrir des chambres parce qu'elle pensait que les témoins de Jéhovah n'étaient peut-être pas des gens agréables. Cependant, le samedi cette famille assista à l'assemblée en compagnie des hôtes logeant chez elle. On leur demanda si ceux-ci étaient des gens sympathiques, et ils répondirent avec beaucoup de joie: « Nous avons eu beaucoup de chance. »

Les assemblées de district pour les frères de langue flamande et française fournirent une excellente occasion pour montrer le film « La Société du Monde Nouveau en action ». Ce fut une belle occasion pour les frères d'inviter leurs hôtesses. Nous pûmes enregistrer de nouveaux records d'assistance. Le film est très encourageant pour tous. Grâce à lui un plus grand nombre de gens reconnaissent que l'organisation de Jéhovah n'est pas semblable à celles du vieux monde. Ils sont tous étonnés. Notre filiale a chargé un serviteur de circuit d'utiliser ses loisirs pour montrer le film dans les groupes. Un groupe où, en 1949, 77 personnes assistaient en moyenne à l'étude hebdomadaire de *La Tour de Garde*, avait, en septembre 1954, une assistance de 372 personnes lors de la présentation du film. Il y a maintenant trois unités dans cette ville. Dans deux villes où il n'y a pas de groupes mais où des pionniers spéciaux travaillent, 38 et 30 personnes respectivement assistèrent à la présentation du film. Un dimanche le film devait être montré à deux groupes à la fois. Le matin les frères travaillaient de maison en maison. Un frère remit un livre à une veuve et l'invita à voir le film. Il lui offrit de la chercher chez elle pour l'accompagner à la salle, mais elle n'accepta pas à cause des voisins, elle viendrait cependant si une femme la cherchait. Une sœur fut priée de se rendre chez elle. Elle était heureuse de voir le film et, peut-être encouragée par le fait que tant d'abonnements sont reçus à Brooklyn, elle s'abonna à *La Tour de Garde*. Des dispositions furent aussi prises pour la visiter régulièrement en vue d'étudier chez elle la Bible à l'aide de nos publications. Dans un autre groupe un étranger, après avoir vu le film, s'exclama: « Je n'aurais jamais pensé que les témoins de Jéhovah eussent une telle organisation! » Jéhovah sait ce dont nous avons besoin et c'est pourquoi il nous a donné ce film. On peut le voir deux, trois, cinq ou dix fois, il n'est jamais monotone.

Nous attendons maintenant une nouvelle année avec de plus grandes perspectives de service, les assemblées de 1955, la visite de frère Knorr et de nos frères des autres pays, de nouveaux compagnons et de nouvelles occasions de prêcher la bonne nouvelle. Nous sommes certains que, si nous regardons attentivement à Jéhovah et à son organisation visible, il nous donnera de l'accroissement.

LUXEMBOURG

Il est intéressant de savoir comment la vérité parvient à ceux qui deviennent des proclamateurs du Royaume. Voici deux expériences faites par les missionnaires travaillant dans ce pays: « Nous étudiâmes la Bible pendant quelque temps avec une femme, mais son mari ne s'intéressait pas à la vérité. Un jour une de ses connaissances dit aux missionnaires que ce monsieur lui avait déclaré: « Il faut qu'il y ait quelque chose en ce qui concerne ces témoins de Jéhovah. Depuis quelque temps ils étudient la Bible avec ma femme et je constate qu'elle est de plus en plus contente. Elle ne se plaint plus de ce que je n'apporte que peu d'argent à la maison! » Ce monsieur assiste maintenant aux réunions. Qui sait si cette femme ne pourra pas, par sa conduite chrétienne, réaliser ce qui est écrit dans I Corinthiens 7: 13, 16! »

Un couple de missionnaires relate ceci: « En rendant témoignage de maison en maison une dame fort occupée accepta la brochure *La voie de Dieu est une voie d'amour* et promit de la lire attentivement. Une semaine plus tard ma femme et moi nous la revisitâmes et fûmes priés d'entrer dans son salon. La dame avait lu la brochure et avait constaté une grande différence entre nos croyances et les siennes. « Mais je dois reconnaître, dit-elle, que votre religion est une religion très intelligente. » Elle écouta attentivement notre témoignage et désirait entendre et lire davantage. Nous lui laissâmes plusieurs exemplaires de *La Tour de Garde*. Lors de notre seconde visite elle commanda une « bonne » Bible et prit le livre « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* ». Elle lut ce livre en moins de deux semaines. « Je ne peux plus prier comme on m'avait appris à le faire comme catholique. Je sais maintenant que j'ai mal prié et que c'est la raison pour laquelle je n'ai jamais été satisfaite. Je commence maintenant à prier Jéhovah » dit-elle. Elle désirait nous voir régulièrement.

Ces visites régulières se développèrent en une étude vivante. Nous lui montrâmes comment étudier les chapitres du livre pour se préparer à notre étude hebdomadaire. Notre étude est maintenant une étude rapide et la plupart des réponses sont données par cœur. En moins de trois mois elle lut toute la Bible, outre la lecture du livre et de nos périodiques.

La vérité est puissante quand on lui donne accès au cœur. Elle change toute la vie et chasse les soucis et les craintes. Elle purifie l'homme. Il en fut ainsi de cette dame. Par exemple, elle fut surprise de voir que nous n'acceptions pas de fumer une cigarette et désirait savoir si tous les témoins de Jéhovah ne fument pas. J'avais précisément dans ma serviette un exemplaire de *La Tour de Garde* montrant pourquoi les témoins de Jéhovah ne fument pas. Elle lut cet article et cessa de fumer.

Sa parenté observe le changement qui s'opère en elle ainsi que sa joie de vivre croissante et pense que ce serait une bonne chose pour les autres membres de la famille de connaître également ce « message ». Pour peu qu'ils l'aiment ils le recevront, car le cœur de cette brebis commence à déborder de joie. »

« Jamais dans un tel gâchis »

Il y a dix-neuf siècles, l'apôtre Paul écrivit: « Où est le sage? où est le scribe? où est le disputeur de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde? » (I Cor. 1: 20). Le fait que la chrétienté actuelle ne diffère pas du monde contemporain de Paul est mis en évidence par les observations suivantes, faites en avril dernier par le Dr T. Lord, président de l'Alliance baptiste mondiale, et rapportées par l'*Evening Mail* de Leicester, du 17 avril 1954: « Notre habileté, notre toute-puissance, ne nous serviront à rien à moins que le Seigneur lui-même vienne au milieu de nos conciles et les dirige avec compassion! Si nous ne nous tournons pas vers le Seigneur Jésus-Christ, nous sommes perdus. La civilisation peut être sauvée si nous mettons le Seigneur au centre.

Je suis inquiet à ce sujet. Nous sommes si habiles, si érudits, nous n'avons jamais eu tant de grades dans le monde, tant de prédicateurs savants, tant de docteurs en théologie, tant d'étudiants et tant de progrès scientifiques, et cependant, nous n'avons jamais été dans un tel gâchis. Nous n'avons jamais eu tant de foyers brisés, tant d'enfants se développant dans le crime et nous n'avons jamais vécu dans un tel état perpétuel de crainte comme nous le faisons maintenant. »

COMMUNICATIONS

CHOISIS LA VIE, AFIN QUE TU VIVES

Jéhovah dit au peuple d'Israël de l'antiquité: « J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives. » (Deut. 30:19). De même nous devons aujourd'hui faire un choix en considérant attentivement les conséquences de la décision que nous prendrons. Toute personne sensée et à l'esprit droit choisira la bonne voie, qui est la voie de Dieu et la voie de la vie, maintenant et pour toujours. Ceux qui prennent la résolution d'honorer et de servir Dieu pourront agir dans le sens de leur choix en parlant à autrui des dispositions miséricordieuses que Dieu a prises et en leur offrant un abonnement annuel à *La Tour de Garde* moyennant une contribution de 5 francs (en Suisse). Chaque nouvel abonné recevra trois brochures à titre gracieux.

COMPTANT NOS JOURS

« Enseigne-nous à bien compter nos jours, afin que nous appliquions notre cœur à la sagesse. » (Ps. 90:12). Telle était la prière de Moïse. Afin que chaque jour compte et nous soit profitable, nous devons méditer sur la Parole et l'œuvre de Dieu. Le *Yearbook of Jehovah's Witnesses* pour 1955 et le calendrier nous aideront à le faire. Le *Yearbook* contient pour chaque jour de l'année un texte accompagné d'un commentaire approprié, ainsi que le compte rendu sur l'œuvre du Royaume accomplie dans le monde entier. Le calendrier, qui nous aide à compter nos jours à mesure qu'ils passent, nous donne pour chaque mois un mot d'ordre pour le service et contient le texte annuel. Son illustration en couleurs est d'actualité. Procurez-vous ces publications contre remise (en Suisse) de 2 fr. 50 pour le *Yearbook* et de 1 fr. 25 pour le calendrier.

UNE RAISON SPÉCIALE DE SE MONTRER ZÉLÉ

Cette raison ce sont les assemblées des témoins de Jéhovah qui montrent du zèle à y assister. Cette année des milliers de ces témoins des Etats-Unis et du Canada assisteront aux congrès qui auront lieu en Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne, en Suède et aux Pays-Bas et y trouveront un encouragement tout particulièrement grand. Ces assemblées leur prouveront une fois de plus qu'ils constituent vraiment un seul peuple qui n'est pas divisé par les nationalités ou les langues. Elles approfondiront l'unité, fortifieront l'amour et encourageront tous à montrer plus de zèle. Vous avez l'occasion de vous joindre à cette heureuse foule de congressistes internationaux. Faites vos plans maintenant!

Textes quotidiens pour mars

1 Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. — Luc 6:36. wF 15/1/55 34

2 Puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres... et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en images représentant l'homme corruptible. — Rom. 1:21, 23. wF 1/7/54 4

3 En entrant dans la maison, saluez-la; et, si la maison en est digne, que votre paix vienne sur elle. — Mat. 10:12, 13. wF 1/3/54 13a

4 Or, l'espérance qu'on voit n'est plus espérance: ce qu'on voit, peut-on l'espérer encore? — Rom. 8:24. wF 15/12/54 7, 8

5 Or, tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction. — Rom. 15:4. wF 1/1/55 2

6 Je suis reconnaissant à Jésus-Christ notre Seigneur, qui m'a délégué du pouvoir, parce qu'il m'a considéré digne de confiance en m'assignant à un ministère. — I Tim. 1:12, NW. wF 1/12/54 19

7 Et encore ma chair aussi reposera en espérance; car tu ne laisseras pas mon âme en hadès. — Actes 2:26, 27, Da. wF 1/9/54 2, 3a

8 Mais n'agissez pas selon leurs œuvres. Car ils disent, et ne font pas. — Mat. 23:3. wF 1/5/54 13

9 ... ne pas ressembler à Caïn, qui était du malin, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il? Parce que ses œuvres étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes. — I Jean 3:12. wF 15/6/54 8, 9a

10 Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation... que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes. — Mat. 24:15, 16. wF 15/11/54 8a

11 Des pommes d'or sur des ciselures d'argent, c'est la parole dite en temps opportun. — Prov. 25:11, La. wF 15/9/54 1

12 Quand les hommes diront: Paix et sûreté! alors une ruine soudaine les surprendra. — I Thes. 5:3. wF 15/10/54 16, 18a

13 Réjouissez-vous en espérance. — Rom. 12:12. wF 15/12/54 3, 4a

14 Je veillerai sur mes voies, de peur de pécher par ma langue. — Ps. 39:2. wF 1/2/55 22a

15 On te nommera réparateur des brèches, — restaurateur des sentiers pour l'habitation. — Es. 58:12, Li. wF 1/7/54 4a

Voici qui permettra de trouver le commentaire de chacun de ces textes: Le ou les nombres qui suivent la date de « La Tour de Garde » désignent un ou plusieurs paragraphes du premier article d'étude. Lorsque l'indicatif du paragraphe est suivi d'un « a », le commentaire se trouve dans le second article d'étude; un « b » signifie qu'il faut se reporter au troisième article d'étude.

ÉTUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

Semaine du 20 février: Le mensonge mène à la mort.

Semaine du 27 février: Les chrétiens vivent selon la vérité, §§ 1–15.

Semaine du 6 mars: Les chrétiens vivent selon la vérité, §§ 16–31.

ÉPROUVEZ VOTRE MÉMOIRE

Après avoir lu la présente édition, vous souvenez-vous de ces points?

- Quel judicieux conseil Sophonie donne-t-il pour ce temps de détresse? P. 35, § 6.
- Qu'est-ce qu'un mensonge et quand fut prononcé le premier mensonge? P. 36, § 1.
- Qui est Satan et quels moyens utilise-t-il pour arriver à ses fins? P. 36, § 4.
- Comment la Bible décrit-elle la voie qui nous protège des faux prophètes pratiquant le mensonge? P. 37, § 13.
- Contre quelle tendance, pouvant nous inciter à mentir, le chrétien devrait-il être sur ses gardes? P. 38, § 3.
- Comment devrait-on procéder lorsqu'une personne malhonnête se trouve au sein d'un groupe? P. 40, § 14.
- Comment peut-on éviter de répondre aux questions posées par des hommes malfaisants? P. 40, § 19.
- Est-il permis de mentir à des méchants qui cherchent à obtenir des renseignements qui ne les regardent pas? P. 41, § 23.
- Pourquoi est-il préférable de souffrir pour la vérité plutôt que de mentir? P. 42, § 29.
- Où l'amitié est-elle une meilleure protection que la violence? P. 44, § 2.